



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2024-06-1/2024-06-15]

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Samedi 1^{er} juin.

14 catholiques tués en RDC après avoir refusé de se convertir à l'islam. Le pape François a condamné le récent assassinat de 14 catholiques en RDC, qui auraient été tués après avoir refusé de se convertir à l'islam. Le journal du Vatican L'Osservatore Romano a rapporté que les 14 catholiques, dont plusieurs étaient très jeunes, ont été tués dans le Nord-Kivu par des membres de la milice affiliée à ISIS appelée « Forces démocratiques alliées ». S'écartant de ses déclarations préparées le 25 mai, le pape a déclaré : « Je voudrais m'arrêter et remercier Dieu pour le témoignage de martyre qu'un groupe de catholiques du Congo, du Nord-Kivu, a donné ces derniers jours. » François a ajouté que « ces personnes ont été égorgées simplement parce qu'elles étaient chrétiennes et ne voulaient pas se convertir à l'islam ». Selon un rapport d'International Christian Concern (ICC), les Forces démocratiques alliées ont également mené une attaque contre le village chrétien de Ndimu dans la province de l'Ituri. Selon ICC, 11 chrétiens ont été exécutés à la machette et au fusil le 13 mai, plusieurs autres ont été enlevés et des maisons ont été incendiées. L'évêque de Butembo-Beni, Mgr Melchisedec Paluku, a condamné les meurtres et a salué la résilience des chrétiens, a rapporté ICC. « La résistance et le courage dont ont fait preuve les villageois face à une telle adversité témoignent de leur esprit inébranlable et de leur détermination à reconstruire leur vie au milieu d'une tragédie inimaginable », a déclaré Mgr Paluku. L'évêque a appelé le gouvernement de la RDC à intensifier ses efforts de lutte contre le terrorisme : « Le mépris effronté de la vie et de la dignité humaines dont font preuve ces extrémistes souligne le besoin urgent de mesures de sécurité renforcées et d'efforts antiterroristes robustes pour protéger les civils innocents contre des actes de violence aussi brutaux ». Le diocèse de Butembo-Beni est confronté depuis plusieurs années à la montée du terrorisme islamiste. À la suite d'un attentat à la bombe contre l'église catholique Emmanuel-Butsili à Beni en 2021, CNA a rapporté les propos de Paluku selon lesquels « un projet à grande échelle est en cours pour islamiser ou expulser les populations indigènes » de la région. « Tous ceux qui ont été kidnappés par ces groupes terroristes et qui ont réussi à leur échapper vivants ont raconté la même histoire. On leur a donné le choix entre la mort et la conversion à l'islam » a-t-il déclaré, ajoutant qu'« il ne se passe pas un jour sans que des gens soient tués ». (ACI Africa)

La cité de Kanyabayonga désertée face l'avancée des rebelles du M23, depuis jeudi 30 mai dans la soirée. Cette situation fait suite à l'occupation de certains villages proches de Kanyabayonga et du territoire de Rutshuru par les rebelles du M23, rapportent des sources sur place. Des sources locales parlent de la quasi-totalité de la population de cette commune rurale, estimée à 80 000 personnes, en plus des quelque 50. 000 ménages de déplacés déjà hébergés sur place. Ils se sont dirigés vers les localités voisines de Miriki, Buleusa, Kirumba et Kayina. Des humanitaires, déployés à la suite de ces combats à Kanyabayonga pour apporter une assistance aux déplacés, viennent également de quitter la zone. Certains d'entre eux disent craindre une catastrophe humanitaire à la suite de

cette situation. La commune rurale de Kanyabayanga et ses environs sont présentés comme l'un des verrous des Fardc qui séparent le grand Nord des zones sous occupation du M23 dans le territoire de Rutshuru.

Tentative de coup d'état : ouverture imminente du procès des assaillants et des auteurs présumés d'exécution extrajudiciaire. Les auteurs présumés de la tentative du coup d'état du 19 mai au Palais de la Nation à Kinshasa et de l'attaque de la résidence du président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe seront bientôt devant la justice. Il en est de même des militaires présentés comme les auteurs présumés de l'exécution extrajudiciaire de ces assaillants.

Lancement lundi à Matadi de l'opération d'évacuation des véhicules abandonnés sur la voie publique. Le maire de Matadi, annonce pour ce le 3 juin, le début de la phase d'exécution de la mesure visant l'évacuation des épaves des véhicules abandonnés sur les artères de la ville. Cette mesure a été prise le 27 février de l'année en cours. L'autorité urbaine veut en finir avec tous les véhicules accidentés ou en panne, ainsi que les épaves de véhicules abandonnés depuis plusieurs mois, le long de différentes artères de la ville. L'objectif est d'assainir les artères de Matadi et de fluidifier la circulation, en vue d'endiguer les embouteillages et les accidents routiers devenus récurrents.

Au moins 5000 personnes se retrouvent sans emploi après le départ de la MONUSCO du Sud-Kivu. Les agents nationaux et internationaux qui travaillaient dans cette province se sont retrouvés vendredi 31 mai à Muhumba dans la soirée pour partager les derniers moments. Cette séparation a été marquée par des émotions. Surtout pour ceux qui ont totalisé au moins vingt ans au service de la mission de maintien de la paix en RDC. « La décision prise par notre Gouvernement de demander le départ de la Monusco ici et maintenant aura certainement des conséquences ».

Affaire Chebeya en RDC: 14 ans après, la famille réclame un nouveau procès. Ce samedi 1er juin 2024, cela fait 14 ans que les défenseurs des droits de l'homme congolais Floribert Chebeya et Fidèle Bazana ont été assassinés. Une cérémonie était organisée dans un mausolée, nouvellement construit dans la commune de Nsele, pour accueillir les dépouilles des deux militants de l'organisation la Voix des sans voix. Et pour la première fois, la veuve et les enfants de Floribert Chebeya qui vivent en exil étaient présents à Kinshasa. Si ce nouveau mausolée compte bien deux cercueils, au nom des deux défenseurs des droits de l'homme, celui de Fidèle Bazana est encore vide. Depuis 14 ans, son corps n'a jamais été retrouvé. C'est pour cette raison que les parties civiles et leurs avocats exigent qu'une analyse de la composition du sol de la parcelle du Général Zelwa Katanga, ancien patron de la police militaire, soit effectuée. Ils estiment qu'il est probable d'y retrouver les restes du corps, en s'appuyant sur différents témoignages entendus lors du premier procès concernant cette affaire en 2021. Un procès qui visait surtout les exécutants et qui n'a pas permis de répondre à toutes les questions. Les familles, qui ont fait le déplacement à Kinshasa ce samedi, réclament donc un nouveau procès. La veuve et les enfants de Floribert Chebeya souhaitent que soient désormais jugés les hauts gradés militaires incriminés dans la mort des deux militants : le général Zelwa Katanga, mais aussi le général John Numbi. À l'époque des meurtres, ce dernier était le chef de la police nationale congolaise. Il est en fuite depuis plusieurs années. (RFI)

Dimanche 2 juin.

Lubumbashi : 20 patients opérés à cœur ouvert avec succès en 2 semaines. Ces interventions chirurgicales se sont clôturées vendredi 31 mai dans le cadre de la 5e édition de la campagne chirurgicale pédiatrique gratuite organisée dans cette ville. Parmi les enfants soignés, il y a ceux qui sont venus de l'étranger dont deux de l'Angola. Le Dr Norine qui a accueilli tous ces enfants n'a pas su retenir ses larmes en voyant tous ces enfants esquisser enfin un sourire, signe que désormais l'espoir de vivre est permis.

Le groupe CIDE encourage l'investissement dans le capital humain. L'initiateur de la plateforme non confessionnelle et apolitique, Compétences intelligence développement et expertise, Michel Muvudi encourage les jeunes congolais à investir dans leur capital humain. « Le groupe Compétences intelligence développement et expertise (CIDE) met en exergue l'investissement dans le capital humain et sur des valeurs comme la solidarité pour développer la RDC. Notre pays ne sera pas seulement développé par des gens qui ont des diplômes des universités d'Harvard, de Sorbonne, Bordeaux, Unikin, Unilu et autres mais surtout des gens qui aiment le pays et qui l'adorent ».

Sud-Kivu : Bruno Lemarquis appelle à plus de travail sur les causes des conflits et la protection des déplacés. « L'important, c'est travailler plus en profondeur sur les causes profondes des conflits et qui se manifestent beaucoup dans cette province notamment les questions foncières, la question de l'exploitation des ressources naturelles y compris les minerais des conflits et la question des flux financiers illicites ». Ce haut fonctionnaire de

l'ONU veut que le désengagement de la Monusco de cette province ne laisse pas un vide de nature à préjudicier la protection des civils et le reste d'autres acquis légués à la province. « Les nombreux déplacés étaient sous la protection quasi exclusive de la Monusco donc il faudra éviter une interruption. Et puis l'accès humanitaire très difficile dans cette province où il y a des grands problèmes d'enclavement des infrastructures pour vous déplacer dans les territoires »,

La ville de Kanyabayonga en proie à des affrontements entre le M23 et les Fardc. Les combats se poursuivent dans le Nord-Kivu en proie à une offensive depuis plus de deux ans du groupe armé M23, soutenu par le voisin rwandais. Ce 2 juin, des combats ont une nouvelle fois été signalés dans la matinée aux environs de Kanyabayonga, principalement au sud de la localité, sur les axes qui mènent vers Rwindi, dans le territoire de Rutshuru, et vers Nyanzale et Mweso dans le territoire du Masisi. Depuis près d'une semaine, l'armée congolaise et ses alliés se battent contre les rebelles du M23, soutenus par l'armée rwandaise, pour le contrôle de cette cité stratégique du territoire de Lubero. Elle est en effet considérée comme un verrou contrôlant les accès à Butembo et Béni, situées plus au nord. Selon plusieurs sources, Kanyabayonga s'est vidée, dès ce jeudi, d'une partie de ses habitants alors que la commune accueillait déjà un grand nombre de déplacés. Environ 50 000 ménages sont arrivés ces dernières semaines. Ils ont dû reprendre la route vers d'autres localités. Selon les derniers chiffres des Nations unies, près de 1,5 million de personnes ont été obligées de fuir leur habitation depuis le début de ce conflit entre la RDC et le M23. (RFI)

Matata Ponyo exige la suppression de la Ceni. Leadership et Gouvernance pour le Développement (LGD), parti de l'ancien Premier ministre Augustin Matata Ponyo, propose la suppression pure et simple de la Ceni, qui, selon lui, a échoué dans sa mission d'organiser des élections démocratiques et transparentes. Il propose de la remplacer par une structure internationale indépendante. « L'Etat congolais, à travers la Ceni, n'est pas capable d'organiser les élections, qui soient transparentes et équitables. Pour donner la chance aux Congolais d'aller voter en 2028, prenons carrément une structure indépendante internationale. Et ça coûterait d'ailleurs moins cher ».

Lundi 3 juin.

L'Archidiocèse de Kisangani promeut la protection de l'environnement. L'évêque auxiliaire de la ville de Kisangani (Tshopo), Mgr Léonard Ndandi Ndjate, accompagné des fidèles catholiques, a organisé samedi 1^{er} juin, une opération d'assainissement sur plusieurs artères de la ville. Ils ont ramassé des déchets sur la voie publique et vidé des ordures entreposées à certains endroits situés à proximité du marché central de Kisangani. « Ce sont des gestes qui vont dans le sens de la protection de la nature, de l'humanisation des relations interpersonnelles et par rapport aux dirigeants de lancer un message fort pour qu'ils prennent à cœur la problématique écologique, qu'ils mettent des moyens pour assainir notre ville ». L'Archidiocèse de Kisangani compte, en outre, créer un Bureau du diocésain pour la pastorale écologique. Pour sa part, le coordonnateur provincial de l'environnement, qui a aussi participé à cette opération de ramassage d'immondices, a promis d'aménager des sites qui seront utilisés comme dépotoirs publics où des immondices seront stockées avant leur évacuation. Hormis le coordonnateur provincial de l'environnement, des professeurs d'université ont également participé à cet exercice, sous un soleil accablant.

Masisi : retour de plus de 7000 déplacés à Bweremana. Selon le président de la société civile locale, ce mouvement de retour a débuté il y a environ un mois et s'est intensifié suite à une patrouille et une opération de traque des rebelles autour de l'axe Minova-Bweremana. Lors de son passage dans la zone le week-end dernier, le gouverneur militaire du Nord-Kivu, s'est voulu rassurant : « La population veut voir la route rouverte entre Bweremana et Sake, nous y travaillons. Ce qu'on peut leur dire c'est d'avoir un peu de patience ». Ce mouvement de retour est également observé dans la cité de Sake, toujours au sud de Masisi. Toutefois, les retournés restent inquiets en raison de la présence continue des rebelles autour de Sake et Bweremana.

Kindu : 34 728 candidats attendus pour l'ENAFEP, dont 17 268 filles répartis dans 118 centres. L'autorité provinciale a lancé l'épreuve nationale de fin d'études primaires en encourageant les finalistes du primaire et en les exhortant à éviter la tricherie. L'Inspecteur principal provincial, a salué la participation des filles, soulignant que cela améliore l'indice de parité dans la province « ce qui prouve que le slogan toutes les filles à l'école devient une réalité incontestable au Maniema » a-t-il déclaré.

Kasaï-Oriental : 16 sites des déplacés internes identifiés par le FONAREV. Le Fonds national des réparations des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et crimes contre la paix et la sécurité (FONAREV) a opéré cette identification à l'issue d'une mission d'exploration. D'après la cheffe de division chargée des partenariats et écosystèmes au FONAREV, ces déplacés vivent dans des conditions difficiles dans leurs sites. Certains parmi eux ont perdu leurs domiciles et tous leurs biens de valeur. Ces derniers espèrent une assistance afin de démarrer des activités économiques. D'autres ont eu leurs maisons incendiées et ils attendent d'être relogés. Des victimes de viol et des blessés par balles sollicitent une prise en charge médicale.

Uvira : les petits commerçants et opérateurs économiques manifestent contre les tracasseries fiscales. Les commerces, boutiques, dépôts et magasins sont restées fermées dans cette cité de la province du Sud-Kivu. Les manifestants reprochent à la Direction générale des impôts d'avoir ordonné le gel des comptes bancaires détenus par une dizaine de membres de la FEC/Uvira à la Trust Merchant Bank (TMB), pour non-paiement de la TVA. Ce gel des comptes constitue un acharnement qui vise à ramollir le climat des affaires dans la cité d'Uvira. Cette mesure risque d'avoir pour conséquences, notamment l'augmentation des prix de certaines denrées ou encore la baisse de vente chez les opérateurs assujettis à la TVA.

Le président du bureau d'âge du Sénat fait part à Félix Tshisekedi de son intention d'installer le bureau définitif au plus tard le 15 juin. Le président du bureau d'âge du Sénat, a affirmé être venu faire rapport au Chef de l'État de la marche du Sénat. Il a déclaré être occupé à préparer l'élection du bureau définitif de la chambre haute du Parlement qui, sauf imprévu, devrait se tenir au plus tard le 15 juin. Les cinq commissions spéciales chargées de vérifier les pouvoirs des sénateurs issus de l'élection sénatoriale du 29 avril, en vue de la validation de leurs mandats, vont présenter leurs rapports incessamment à la plénière de la chambre haute du Parlement. Ensuite, l'assemblée plénière se prononcera sur la validité des mandats de ses membres à la majorité absolue des suffrages exprimés. La Cour constitutionnelle ayant déjà rendu ses arrêts à la suite des contentieux des résultats provisoires publiés par la Commission Électorale Nationale Indépendante, l'assemblée plénière procédera à la validation des pouvoirs des sénateurs. Conformément aux dispositions de l'article 114 de la Constitution, la validation des pouvoirs des sénateurs fait partie de la première mission du bureau d'âge. Une fois que les pouvoirs seront validés, le bureau d'âge se penchera sur l'élaboration et l'adoption du règlement intérieur et, enfin, procédera à l'élection et à l'installation du bureau définitif du Sénat. **(Actualité CD)**

Mardi 4 juin.

Lubero : Kanyabayonga est ceinturée et protégée par les Fardc et les casques bleus qui patrouillent à l'intérieur et l'extérieur ». Ces affrontements sont concentrés aux collines Kabasha, Kinyamuyaza et Buchi bwa nyama, situées à 10 km au Sud-Est de la cité Kanyabayonga qui ouvre la voie aux villes de Butembo et Beni. Dans cette zone, l'armée et les rebelles s'affrontent à l'artillerie lourde avec des tirs qui ciblent les différentes positions. Cependant, côté Sud-Ouest, le M23 qui a contre-attaqué a progressé depuis lundi soir jusqu'à Kilambo, à 6 km de Kanyabayonga.

Assemblée nationale : Vital Kamerhe promet l'implication de son institution pour la mise en application de la loi portant protection et promotion des droits des PVH. À la suite de leur manifestation contre le maintien d'Irène Esambo au sein du gouvernement Judith Suminwa, les personnes vivant avec handicap étaient une nouvelle fois ce lundi 3 juin 2024 devant le Palais du Peuple siège du Parlement congolais. Ayant appris la nouvelle, le président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe a quitté son bureau pour s'approcher des manifestants en compagnie de tous les membres du bureau. Selon la cellule de communication de l'Assemblée nationale, leurs revendications se rapportent à leur situation sociale et professionnelle en totale dégradation alors qu'un ministère leur a été dédié au gouvernement depuis l'avènement de Félix Tshisekedi à la tête du pays. Les PVH et d'autres vulnérables déplorent que plusieurs lois adoptées, promulguées et censées améliorer leur quotidien ne soient toujours pas mises en application. Cette situation empêche le ministère leur dédié de produire des résultats palpables dans ce secteur. Ils sollicitent l'implication de l'Assemblée nationale pour l'organisation d'une table ronde sur les personnes vivant avec handicap afin de matérialiser ce qui est déjà couché sur papier pour améliorer leurs conditions des vies. Kamerhe leur a promis de mettre en contribution l'Assemblée nationale pour premièrement faire respecter la loi organique n°22/003 du 3 mai 2022 portant protection et promotion des droits de la personne vivant avec handicap qui exigent les employeurs publics leur consacrent 5% de leur emploi et 3% pour les employeurs du secteur privé. Depuis fin 2022, la République Démocratique du Congo s'était dotée de la loi organique n°22/003 du 3 mai 2022 portant protection et promotion des droits de la personne vivant avec handicap. Cette nouvelle loi a été mise en place conformément à l'article 49 de la constitution de la RDC qui stipule ce qui suit : "la personne du troisième âge et la personne avec handicap ont droit à des mesures spécifiques de protection en rapport avec leurs besoins physiques, intellectuels et moraux. L'Etat a le devoir de promouvoir la présence de la personne avec handicap au sein des institutions nationales, provinciales et locales. Une loi organique fixe les modalités d'application de ce droit" Lors de différentes réunions du Conseil des ministres durant le premier quinquennat, le Président Félix Tshisekedi a souligné à plusieurs reprises la nécessité et l'urgence pour le gouvernement de finaliser les cadres organiques et fonctionnels prévus afin de garantir la pleine mise en œuvre de cet instrument juridique et de concrétiser la protection et la promotion de cette catégorie de la population. La RDC compte un nombre considérable de personnes vivant avec un handicap, dont au moins 10 millions ne bénéficient pas de leurs droits fondamentaux. C'est dans ce contexte que la députée Eve Bazaiba a motivé cette proposition afin de répondre aux besoins spécifiques de cette catégorie de personnes. **(Actualité CD)**

Lubero : le CICR apporte de l'aide alimentaire à près de 30 000 déplacés en 6 jours. Le Comité international de la Croix-Rouge a apporté, en 6 jours, de l'aide alimentaire à 29 046 déplacés sur au moins 58 000 ciblés sur l'axe Kanyabayonga-Burangiza et Bulindi, territoire de Lubero (Nord-Kivu). Cette assistance était constituée de farine de maïs, de haricots, de l'huile raffinée et du sel iodé. « Le but était de les aider à répondre à leurs besoins urgents en termes de nourriture ». Les populations visées par cette aide avaient quitté, entre le mois de janvier et mars 2024, leurs localités dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Walikale, afin d'échapper aux affrontements armés. La majorité s'est déplacée à plusieurs reprises pour fuir la violence et a perdu ses moyens de subsistance.

L'insuffisance des auditoires et l'indisponibilité de certains professeurs à la base du chevauchement des années académiques, qui deviennent élastiques dans des institutions universitaires. A l'Université de Kinshasa (UNIKIN) par exemple, ce phénomène de chevauchement des années académiques est courant. Le nouveau comité de gestion et les facultés mettent en place des mécanismes pour mettre fin à ce phénomène. Selon le secrétaire général académique de l'Université de Kinshasa, le problème d'auditoires se pose depuis que l'université de Kinshasa est devenue une université de masse. Il rappelle que l'Université de Kinshasa était conçue pour accueillir 5000 étudiants. Aujourd'hui, la seule faculté de droit peut compter 8000 étudiants. D'où ce problème d'auditoires. **Enseignants et étudiants responsables.** Des étudiants tirent des choses en longueur et ne savent défendre leur mémoire à temps. Ce qui rallonge le travail des membres du jury. « Les étudiants ne travaillent plus sur base de contrainte de temps ». Il n'épargne pas les professeurs. Contraints de cumuler l'enseignement avec des fonctions politiques ou les consultances dans des organisations internationales, certains professeurs abandonnent presque les enseignements. Néanmoins, l'université de Kinshasa organise désormais la suppléance pour les professeurs qui ne sont pas disponibles. A cela s'ajoute les grèves provoquées par le fait que le Gouvernement ne respecte pas ses engagements vis-à-vis des syndicats. Ces grèves répétitives perturbent les années académiques.

Nouveau gouvernement en RDC: même au sein de la majorité, les frustrations ne retombent pas. En RDC, une semaine après la publication de la composition du gouvernement, les frustrations ne retombent pas, même dans les rangs de la majorité présidentielle. Le week-end a été marqué par une réunion importante entre le présidium de l'Union sacrée, la plateforme au pouvoir, et ses membres pour discuter de la situation. Un rapport détaillant les préoccupations et les suggestions a été rédigé et transmis à Félix Tshisekedi. Il y a eu plus de trois heures de réunion. Les membres de l'Union sacrée se sont exprimés sans retenue, et nombreux sont ceux qui ont manifesté leur frustration. Parmi les grands regroupements, certains ne comprennent pas pourquoi la Première ministre, Judith Suminwa, n'a pas respecté le principe annoncé selon lequel un regroupement apportant au moins dix députés devrait obtenir au moins un poste ministériel. Ils remettent en question la présence de certaines personnes dans l'équipe gouvernementale, considérant qu'elles ne respectent pas ce principe. Certains ont également évoqué le manque de représentativité géographique. Ils estiment que toutes les régions du pays auraient dû être représentées dans ce gouvernement. La sous-représentation de certaines provinces comme le Maniema a été particulièrement citée. Certains vont même jusqu'à suggérer un remaniement avant même l'investiture par l'Assemblée nationale. Pour eux, si la situation reste inchangée, le gouvernement Suminwa aura du mal à obtenir l'investiture. La balle est maintenant dans le camp de Félix Tshisekedi. Toutefois, son entourage ne prévoit pas de réviser cette liste. Le chef de l'État a d'ailleurs rencontré hier, lundi, le président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe, à la Cité de l'Union africaine pour accélérer le processus d'investiture, qui pourrait intervenir d'ici au 11 juin. (RFI)

Kinshasa : Dr Muyembe appelle à la protection de l'environnement. « L'homme doit respecter l'écologie, l'écosystème dans lequel il vit. Il doit respecter la santé animale et l'environnement. Si on ne respecte pas ça sera la source de menace de notre santé ». Ce médecin virologue a également souhaité que l'Institut One Health pour l'Afrique (INOHA), soit non seulement un cadre de formation, de recherche mais également d'intervention aux problèmes de la population dont celui de la pollution plastique. Pour sa part, le ministre sortant de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), la mise en place de l'INOHA est l'aboutissement d'un combat mené par de nombreuses personnes. Il a exprimé sa satisfaction que la RDC soit le premier pays africain à avoir créé un institut régional, spécialisé en matières de la santé.

Première prise de contact pour le gouvernement Suminwa : Cohésion et programme au menu. La Première ministre, a réuni ce mardi son équipe gouvernementale pour une première prise de contact officielle. Cette rencontre avait pour objectif de permettre aux nouveaux ministres de se familiariser et de poser les bases d'une collaboration harmonieuse. Cette réunion était également l'occasion pour Mme Suminwa Tuluka de "mettre la dernière touche sur son programme" gouvernemental. En effet, l'équipe Suminwa est attendue à l'Assemblée nationale entre le 10 et le 11 juin prochains pour son investiture officielle. Avant ce grand oral devant les députés nationaux, la Première ministre tenait à "établir des liens entre membres du gouvernement". Cette volonté de cohésion et d'unité au sein de l'équipe gouvernementale est un signe fort de l'engagement de Mme Suminwa Tuluka à réussir sa mission à la tête du pays. Le programme du gouvernement Suminwa devrait s'articuler autour

des grandes priorités du pays, telles que la Sécurité, lutte contre la pauvreté, la reconstruction des infrastructures, l'amélioration du système éducatif et le renforcement de l'État de droit. La réussite de ce programme dépendra en grande partie de la capacité du gouvernement à travailler en synergie et à mobiliser l'ensemble des forces vives de la nation.

Première réunion du Gouvernement Suminwa à Kinshasa. Parmi les objectifs de cette réunion : établir des liens entre les membres du gouvernement et faire les derniers réglages de son programme d'action. L'équipe dirigée par la Première ministre Suminwa doit présenter son programme à l'Assemblée nationale et solliciter la confiance des élus du peuple, avant d'entrer en fonction.

Mercredi 5 juin.

Beni : au moins 4000 ménages de déplacés partagent les salles de classes avec les élèves à Oicha. Il s'agit des familles ayant fui depuis trois mois les attaques des ADF dans plusieurs localités et villages de la région de Beni. Ils manquent de tout et sont contraints de partager les salles de classe avec les élèves. Pendant les heures de cours, les familles quittent les salles de classes, elles attendent dehors, avant d'y retourner lorsque le coup de sifflet annonçant la fin des cours retentit. Ce même scénario est aussi vécu depuis trois mois dans les écoles primaires de Masosi, Mwangaza et Adonga ainsi que les écoles secondaires de Mabalako, Mukaira et Kikongo. Le vice-président de la société civile locale, plaide pour la construction d'abris d'urgence pour ces déplacés, car cette situation perturbe le déroulement des cours : « Il faut créer un environnement protecteur dans leurs villages de provenance, pour faciliter leur retour en toute sécurité ». De nombreux autres déplacés vivent dans des familles d'accueil.

Professeur Kasengedia : « Le danger de la désinformation c'est la création de la haine et de la tension ». Professeur d'université et Directeur honoraire de l'Institut supérieur des techniques appliquées (ISTA) a rapporté que la désinformation et la propagande sont aussi considérées comme des cyberattaques qui sont poursuivies par la loi et sanctionnées par la loi. « Les gens qui désinforment donnent ces fausses informations pour créer la haine, pour créer la tension. Et les conséquences peut être des troubles, une rébellion, même une guerre civile ». Il appelle les jeunes de la RDC à éviter la désinformation et les discours de haine sur internet afin de promouvoir la cohésion sociale. A l'initiative du Forum sur la gouvernance de l'internet (FGI-RDC), cette activité a réuni majoritairement des jeunes dans l'objectif de « les outiller dans l'usage de l'internet ».

Un sondage révèle les espoirs et les impatiences des Congolais. Les Congolais sont plutôt optimistes en ce début de mandat de Félix Tshisekedi, selon un sondage publié par l'institut de recherche Ebuteli, en collaboration avec le Groupe d'étude sur le Congo et l'institut de sondage Berci. Les personnes interrogées naviguent entre espoir et impatience, mais plusieurs paradoxes ressortent de cette étude. Concernant les élections. Si 65% des personnes interrogées affirment avoir été témoins de fraudes, seuls 13% se disent insatisfaites des résultats. Pour Ebuteli, l'une des explications vient de la position des Églises sur ce cycle électoral qui se sont alignées sur la Commission électorale. Preuve pour l'institut, « que l'aval des autorités religieuses peut renforcer la crédibilité des résultats électoraux dans un contexte où la confiance dans les institutions politiques est faible. » **Situation meilleure... malgré sept millions de déplacés.** Concernant la crise sécuritaire. Malgré sept millions de déplacés, 70% des sondés estiment que la situation est meilleure ou similaire à 2021, avant l'état de siège et le conflit avec le M23. « Le pouvoir politique semble bénéficier d'une forme d'union sacrée de l'opinion publique face au conflit », note Pierre Boisselet, directeur du pilier violence à Ebuteli. Renforcée par la position ferme du pouvoir face aux rebelles du M23 puisque 63% des sondés restent hostiles à toute négociation avec le groupe armé. (RFI)

Vital Kamerhe en action pour faciliter l'investiture du Gouvernement Suminwa. Vital Kamerhe, président de l'Assemblée nationale, a joué un rôle clé dans les discussions pour permettre l'investiture du gouvernement dirigé par Judith Suminwa. Suite à une réunion avec les députés des groupes parlementaires de la PEP-AAAP, les tensions semblent avoir été partiellement apaisées, mais l'issue finale reste à voir lors de l'investiture. Ce mardi 4 juin, les groupes parlementaires AAAP-CODE et AE-AUN-AMSC-PALU, représentant 37 députés, ont été reçus par Vital Kamerhe. Les présidents des groupes parlementaires, Steve Mbikayi et Lambert Mende, ont exprimé leur mécontentement concernant la formation du nouveau gouvernement, soulignant que leur poids politique n'avait pas été suffisamment pris en compte et que les présidents des regroupements politiques n'avaient pas été consultés comme de coutume. Malgré leur frustration, les députés de la PEP-AAAP ont indiqué leur soutien à l'investiture du gouvernement Suminwa, reconnaissant l'importance de ne pas retarder la mise en place de l'exécutif. Ils ont insisté sur la nécessité de réparer ce qu'ils considèrent comme une injustice dans le futur. Vital Kamerhe a annoncé que l'investiture du gouvernement Suminwa est prévue pour le 10 ou le 11 juin, après avoir discuté avec le Président de la République, Félix Tshisekedi, qui a assuré que les préoccupations des différentes provinces, notamment celle du Maniema, seraient prises en compte. L'Assemblée nationale reste divisée, avec une partie des députés opposés à l'investiture en raison de ce qu'ils considèrent comme une mauvaise sélection des ministres. D'un autre côté, des

députés comme Alphonse Ngoy Kasanji, élu de l'Union sacrée de la nation à Mbuji-Mayi, soutiennent fermement l'investiture, tandis que d'autres, comme Étienne Andrito, continuent de critiquer le processus. Vital Kamerhe a tenté de désamorcer les tensions et de réunir un consensus autour de l'investiture du gouvernement Suminwa. Toutefois, l'issue de ses efforts sera véritablement visible lors du vote d'investiture prévu pour les jours à venir. Selon une source à l'Assemblée nationale, l'intervention de Kamerhe a été cruciale, mais les résultats de cette médiation seront confirmés le jour de l'investiture. (L'Interview CD)

Beaucoup de citoyens Congolais attendent toujours la délivrance de la nouvelle carte d'identité. Une année après le lancement de l'opération de délivrance de la nouvelle carte d'identité en RDC par l'Office national d'identification (ONIP) plusieurs Congolais n'ont toujours pas reçu leur carte, exception faite pour quelques citoyens notamment des officiels. Depuis bientôt deux mois, aucune opération d'identification, de recensement ou de délivrance de cette pièce nationale n'est organisée dans les sites annoncés pour l'octroi de ce document, notamment les bureaux des maisons communales et le siège du ministère de l'intérieur. Cette situation suscite des interrogations et l'indignation de la population, désireuse d'obtenir les cartes de l'ONIP. L'Office national d'identification promet depuis deux semaines de donner des précisions sur la délivrance de la carte d'identité aux citoyens congolais.

494 cas de violations des droits de l'homme documentés en avril 2024 (BCNUDH), soit une augmentation de 37% par rapport au mois précédent. Le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) indique que le nombre de victimes de ces violations connaît une hausse de 73% et atteint 1395 personnes, à la suite entre autres de la persistance des affrontements meurtriers dans les provinces en conflit. Dans ces provinces, la hausse des violations et atteintes aux droits de l'homme atteint jusqu'à 41% par rapport au mois dernier. Les principaux groupes armés, parmi lesquels la CODECO, les ADF et les différentes factions Mai-Mai, sont à 60% responsables de ces exactions, selon le communiqué du BCNUDH. D'autres violations ont été commises par les agents de l'Etat ou conjointement par les agents de l'Etat avec les combattants Wazalendo à Goma et dans le territoire de Masisi dans le Nord-Kivu ; ou encore par les autorités administratives et le groupe armé Raia Mutomboki en territoire de Kalehe dans le Sud-Kivu. Le BCNUDH note aussi une augmentation de 27% des violations des droits de l'homme dans les provinces non affectées par le conflit. Ces violations sont attribuées aux agents de l'Etat et découlent des cas d'arrestations arbitraires dans le Haut-Katanga et à Kinshasa. Le bureau onusien note toutefois une diminution des cas des violences sexuelles liées aux conflits par rapport au mois de mars 2024.

Jeudi 6 juin.

16 civils tués par des présumés rebelles ADF à Masau (Société civile). Plusieurs autres personnes sont portées disparues. Cette nouvelle attaque a causé un mouvement de déplacement massif de la population. La société civile du secteur de Beni-Mbau plaide pour l'intensification des opérations militaires conjointes Fardc-UPDF contre les ADF dans cette contrée.

La dédollarisation en marche. En RDC, la Banque Centrale du Congo (BCC) a ordonné aux établissements de crédit et aux sociétés financières de configurer leurs Terminaux de Paiement Électroniques (TPE) pour n'accepter désormais que le franc congolais. Contrairement aux distributeurs automatiques de billets, les TPE sont des dispositifs utilisés par les commerces pour les paiements électroniques. Selon la BCC, cette mesure vise à renforcer l'utilisation de la monnaie nationale, et à encourager la population à privilégier pour les transactions courantes de biens et services. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une série de réformes majeures lancées notamment par Nicolas Kazadi, ancien ministre des Finances, visant à lutter contre la dollarisation de l'économie et à promouvoir l'inclusion financière. L'objectif de cette mesure est d'augmenter la demande de franc congolais et de réduire la dépendance au dollar américain, qui contribue à l'affaiblissement de la monnaie nationale. La BCC déplore que seulement 13% des Terminaux de Paiement Électroniques (TPE) en service sur l'ensemble du territoire national soient configurés pour accepter la monnaie nationale. En clair, cette situation favorise l'utilisation des devises étrangères dans une économie encore très dollarisée. La décision de promouvoir l'usage des TPE en franc congolais complète d'autres mesures précédemment instaurées, telles que l'obligation de fixer et d'afficher les prix en monnaie nationale et le paiement de tous les impôts, taxes, redevances et droits dus à l'État uniquement en franc congolais. En parallèle, une nouvelle initiative, le switch monétique, sera mise en place pour favoriser l'intégration de toutes les cartes bancaires et fluidifier les transactions, indépendamment de la banque émettrice. À la longue, la politique de la BCC vise à rendre les transactions en dollar plus coûteuses pour les usagers que celles en franc congolais, incitant ainsi les entreprises et les particuliers à tenir leur comptabilité en monnaie nationale. Bien que ces mesures soient de nature incitative et non coercitive, les experts soulignent qu'elles doivent être accompagnées d'actions visant à assurer la stabilité du Franc congolais pour être pleinement efficaces à long terme. Ainsi, pour AL Kitenge,

stratège et analyste économique chez AL & legacy, cette mesure ne suffira pas à dédollariser l'économie congolaise, une dédollarisation qui est pourtant nécessaire selon lui. (RFI)

Polio : environ 2 millions d'enfants attendus à la campagne de vaccination au Sud-Kivu, prévue du 13 au 15 mai dans les 34 zones de santé de cette province. Cette campagne sera couplée avec la supplémentation en vitamine A et le déparasitage à la Mebendazole pour résoudre le problème de parasitose aux enfants et renforcer l'immunité à tous les enfants de 0 à 59 mois. Et la stratégie pour cette campagne c'est celle de la stratégie de porte à porte et les vaccinateurs vont passer ménage par ménage et vacciner les enfants.

Kinshasa : environ 4500 décès dus au Sida sur 25 815 cas diagnostiqués en 2023 (PNMLS). Le secrétaire exécutif provincial du Programme national multisectoriel de lutte contre le SIDA (PNMLS), a plaidé pour l'octroi de moyens financiers supplémentaires de la part de l'État afin de renforcer la lutte contre le VIH-SIDA et de mettre à jour les données concernant les Personnes vivant avec le VIH (PVV). Il a également souligné que le manque de ressources a contribué à l'obsolescence des données sur le taux de prévalence, la dernière mise à jour datant de 2013. D'après lui, Kinshasa, la capitale congolaise compte un nombre important de porteurs du VIH qui s'ignorent, principalement en raison d'un déficit de dépistage.

Les diocèses catholiques de Bukavu et de Cyangugu s'engagent à rester en dehors des conflits entre la RDC et le Rwanda. Cet engagement a été pris lors d'un forum sur la conservation de l'environnement, la paix et la sécurité qui se tient à Bukavu, dans le Sud-Kivu, et qui a débuté le mercredi 5 juin. Selon le responsable de la Commission diocésaine justice et paix (CDJP) du diocèse de Cyangugu au Rwanda, les acteurs religieux présents à ces assises entendent servir de modèle de rapprochement pour sensibiliser les autorités politiques sur l'importance d'une cohabitation pacifique entre deux pays voisins. Il ajoute que l'Église aspire à être un pont entre les peuples rwandais et congolais, malgré les tensions politico-diplomatiques en cours : « Au-delà des relations politico-diplomatiques actuelles, les deux peuples se sentent réellement unis » a déclaré cet homme d'église. Pour lui, les populations des deux pays subissent de manière similaire les conséquences de la crise entre les États et partagent également les mêmes ressources de l'écosystème.

Journée mondiale de l'environnement : Kinshasa face à l'insalubrité. La mégapole de plus de 12 millions d'habitants souffre d'un manque criant de poubelles publiques, ce qui conduit à la prolifération de décharges sauvages un peu partout. Des tas d'immondices, composés en grande partie de sacs et de bouteilles en plastique, jonchent les rues et chaussées de la ville. De nombreuses avenues et voies de canalisation, les rivières et collecteurs des eaux de ruissellement, sont devenues des déversoirs de déchets. Cette situation, selon certains Kinois, est à l'origine des inondations observées dans plusieurs quartiers durant la saison des pluies. Lors des dernières pluies diluviennes de mars-avril 2024, les eaux de pluie, chargées de déchets, ont inondé les stations de captage de la Regideso, notamment celle située sur la rivière Nd'jili dans la commune de Masina, rapportent des riverains. Les conduites d'eau potable ont également été endommagées, privant plusieurs quartiers d'accès à l'eau potable. Le programme Kin-Bopeto, lancé il y a environ cinq ans par les autorités de la ville, n'a pas réussi à redonner à Kinshasa son lustre d'antan. Toutefois, les autorités espèrent que de nouveaux partenariats, notamment avec la société turque Albayrak, permettront d'assainir la capitale de la République démocratique du Congo.

Une attaque des ADF fait au moins seize morts dans l'est du pays. « Les ADF, groupe rebelle lié depuis 2019 à l'État islamique, ont profité de la relève des militaires pour entrer dans la contrée, là où il n'y avait pas de position militaire », explique la coordonnatrice du collectif d'Actions des femmes pour les vulnérables. Trois villages ont été pris pour cibles : Pateka, Kabweké et Massau. C'est cette dernière localité qui a le plus souffert du passage des rebelles. Corps décapités, maisons et motos brûlés... Plusieurs personnes étaient encore ce jeudi soir portées disparues. L'attaque a provoqué un mouvement de panique dans toute la zone. La société civile appelle à un renforcement de la sécurité dans le secteur « Plus ou moins 5 000 ménages ont fui cette zone. Toutes ces populations sont dans des familles d'accueil, d'autres pratiquement à la belle étoile », raconte le chef d'antenne du programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation dans le territoire de Béni. La zone attaquée mardi n'avait plus été ciblée par les ADF depuis plusieurs années, selon certains membres de la société civile. En conséquence, ces derniers appellent à un renforcement de la sécurité dans le secteur. (RFI)

Vendredi 7 juin.

"Tentative de coup d'Etat" : ouverture ce vendredi du procès de présumés assaillants à Kinshasa. Le procès de présumés assaillants de la "tentative de coup d'Etat" du 19 mai à Kinshasa s'ouvre ce vendredi 7 juin à la prison militaire de Ndolo, à Kinshasa. Au total, 53 personnes comparaissent pour 7 infractions dont elles sont chargées par le ministère public, devant le tribunal militaire de garnison de Kinshasa-Gombe siégeant en matière répressive au premier degré en foraine à la prison militaire de Ndolo. A cette première audience d'introduction, le tribunal s'attellera à identifier tous ces prévenus et leur signifier les charges qui pèsent contre eux. Attentat, terrorisme,

détention illégale d'arme et munitions de guerre, tentative d'assassinat, association des malfaiteurs, meurtre et financement du terrorisme, sont les préventions pour lesquelles ils sont poursuivis et dont les mobiles réels restent à découvrir à travers ce procès.

Première audience dans le procès des événements du 19 mai. En RDC, trois semaines après ce que les autorités ont qualifié de « coup d'État », le procès des présumés assaillants a commencé devant le tribunal militaire de Kinshasa/Gombe, au sein de la prison militaire de Ndolo. Plus d'une cinquantaine d'accusés étaient dans le box ce vendredi 7 juin pour cette première qui s'est surtout concentrée sur l'identification des prévenus et la notification des charges. Les prévenus sont passés un à un devant les juges pour certifier de leur identité : nom, date de naissance, lieu d'origine, nationalité et profession. Tous les accusés sont soupçonnés d'avoir joué un rôle dans les événements du 19 mai dernier quand un groupe armé avait attaqué la résidence du responsable politique Vital Kamerhe avant de se rendre au palais de la Nation, l'un des sièges du pouvoir. Chemise bleue, tenue de prisonnier, Marcel Malanga se présente le premier devant la barre, décrit notre correspondant à Kinshasa, Patient Ligodi. Citoyen américain, il est le fils de Christian Malanga, présenté par le ministère public comme le chef de bande, et tué lors de l'opération. Marcel Malanga est accusé d'être l'un des coordonnateurs des opérations. Juste après lui, deux autres Américains, Zalman Polun Benjamin et Taylor Thomson, se succèdent devant les juges. Ils sont notamment accusés d'avoir piloté les drones utilisés lors des attaques. Le ministère public les désigne comme des figures clés de l'opération. Parmi les autres accusés, on trouve des personnes de divers profils : des conducteurs de taxi-moto, des employés de maison et même des individus qui semblaient incapables de rappeler leurs dates de naissance. **Minibus détourné et deux policiers abattus.** Pendant l'audience, le ministère public révèle que certains de ces individus ont détourné un minibus pour s'en servir comme moyen de transport lors de l'opération. Ils auraient aussi volé des armes dans un poste de police, tué un civil pour lui prendre son véhicule et abattu deux policiers dans la résidence de Vital Kamerhe, l'actuel président de l'Assemblée nationale. La présence d'accusés de plusieurs nationalités a compliqué cette première audience, car la Cour n'avait pas prévu de traducteur alors que les trois hommes ne parlaient ni lingala ni français. C'est un journaliste de la télévision publique congolaise qui a dû faire la traduction. Ensuite, le juge a informé les prévenus des charges qui pèsent contre eux, des chefs d'accusation très lourds : attentat, tentative d'assassinat, meurtres, terrorisme ou encore association de malfaiteurs. Des accusations pour certains accusés passibles de la peine de mort en RDC alors que le pays vient de lever le moratoire sur la peine capitale en mars 2024. (RFI)

Bas-Uele: au moins 13 décès et plus de 100 malades à Banalia provoqués par la pollution de la rivière Télé suite à l'exploitation d'Or par des chinois. "Nous avons effectué une descente sur place pour nous imprégner de l'ampleur de la situation. La situation est alarmante. Nous avons prélevé les échantillons envoyés à la zone de santé et après le test, la rivière Télé est polluée. C'est dû à l'exploitation artisanale par les sujets chinois. Malheureusement cette rivière est consommée par la population. Le bilan provisoire fait état de plus de 13 morts et d'une centaine de personnes malades de la diarrhée aiguë ", a alerté le coordonnateur de la société civile du Congo au Bas-Uele. En plus des décès répertoriés, plus de cent personnes souffrent de la maladie diarrhéique aiguë, aux côtés des dégâts sur le plan environnemental dus à cette pollution. L'assemblée provinciale du Bas-Uélé réfléchit avec les autorités de la province de la Tshopo et affirme avoir proposé au gouverneur de la province de la Tshopo, des mesures urgentes afin de « juguler l'hécatombe ». Des experts pensent que si cette exploitation minière illicite opérée par les chinois dans cette partie du pays n'est pas stoppée, le désastre humanitaire est inévitable. (Actualité CD)

Une attaque des ADF fait au moins seize morts dans l'est du pays. Cette incursion de ce groupe rebelle lié depuis 2019 à l'État islamique a eu lieu dans trois villages à la limite des territoires de Béni et de Manbasa. Des milliers de personnes ont fui la zone. L'attaque a eu lieu ce mardi en début de matinée. « Les ADF ont profité de la relève des militaires pour entrer dans la contrée, là où il n'y avait pas de position militaire ». Trois villages ont été pris pour cibles : Pateka, Kabweké et Massau. C'est cette dernière localité qui a le plus souffert du passage des rebelles. Corps décapités, maisons et motos brûlés... Plusieurs personnes étaient encore ce jeudi soir portées disparues. L'attaque a provoqué un mouvement de panique dans toute la zone. **La société civile appelle à un renforcement de la sécurité dans le secteur.** « Plus ou moins 5 000 ménages ont fui cette zone. Toutes ces populations sont dans des familles d'accueil, d'autres pratiquement à la belle étoile », raconte Maître Omar Kavota, chef d'antenne du programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation dans le territoire de Béni. La zone attaquée mardi n'avait plus été ciblée par les ADF depuis plusieurs années, selon certains membres de la société civile. En conséquence, ces derniers appellent à un renforcement de la sécurité dans le secteur. (RFI)

Samedi 8 juin.

Nord-Kivu: 35 civils tués en l'espace de 3 jours lors des attaques ADF dans le secteur de Beni-Mbau (société civile). La société civile du territoire de Beni a déploré ce vendredi 7 juin une série d'attaques meurtrières attribuées aux rebelles des ADF, ayant entraîné la mort de 35 civils en l'espace de trois jours. Ces attaques, concentrées dans des villages à l'ouest du territoire de Beni, au Nord-Kivu, ont semé la terreur parmi les populations locales. Face à cette escalade de violence, la société civile plaide pour le lancement d'opérations militaires pour sécuriser la région et protéger les civils. La dernière attaque, survenue jeudi 6 juin à Makodu, a causé la mort de sept civils et l'incendie de deux habitations, entraînant un déplacement massif des populations locales. Ces attaques ne sont malheureusement pas un cas isolé : le mardi précédent, 16 civils ont été tués à Masau, dans la localité de Bapakombe-Pendekali, lors d'une incursion similaire. Des villageois ont été pris en otage, des commerces pillés, et des officines pharmaceutiques dévastées, selon des sources locales.

Goma : les défis écologiques du lac Kivu confronté à la pollution. « La pollution des eaux du lac Kivu, causée par le rejet de déchets plastiques et d'autres substances, menace la biodiversité de cet espace, y compris les précieux poissons Sambaza. La population de Goma, qui dépend de ces eaux pour sa nourriture et son approvisionnement en eau, est également exposée à des risques sanitaires majeurs, tels que les maladies hydriques. De plus, la présence omniprésente des décharges sauvages sur les trottoirs et dans d'autres zones fréquentées, comme les marchés, crée des conditions insalubres et désagréables pour les habitants et les visiteurs", détaille un chercheur spécialisé dans les questions environnementales. En outre, la pollution de l'air causée par les éruptions volcaniques du Nyiragongo constitue une menace supplémentaire. Les cendres volcaniques contaminent les aliments et compromettent la santé respiratoire de la population locale, explique le chercheur.

Oxfam plaide pour l'accroissement de l'aide en faveur des déplacés au Nord-Kivu. Au terme de sa visite, la directrice d'Oxfam pour l'Afrique, plaide pour la priorisation de la crise dans l'Est de la RDC, qui compte actuellement 6,5 millions de déplacés internes, faisant de la région l'une des plus touchées par les déplacements forcés dans le monde. Elle souhaite que cet enjeu devienne une priorité de l'agenda international afin que les financements nécessaires puissent soutenir les actions d'Oxfam et de la communauté humanitaire dans la région. A Rusayo, elle a visité le projet d'assainissement d'eau potable financé par Oxfam en faveur de plus de 24 000 ménages de personnes déplacées. « Mon constat est que c'est un camp très grand, qui abrite plusieurs milliers des personnes et que les besoins ne font que grandir à la suite de l'instabilité qui s'est accrue. Nous continuons à appuyer les déplacés internes avec le projet des travaux d'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Nous fournissons également de l'aide en termes de protection des civils, notamment en faveur des femmes victimes des violences basées sur le genre »,

Lancement d'un nouveau projet de préservation de la biodiversité. Le secrétaire général au ministère de l'Environnement, a annoncé vendredi 7 juin, à Kinshasa, le lancement d'un projet de gestion intégrée, durable et adaptative pour soutenir la restauration de la biodiversité dans les provinces du Kwango, du Haut Katanga et du Lualaba. Ce projet vise à améliorer les conditions de vie des populations locales tout en préservant les forêts congolaises. Financé à hauteur de 80 millions USD par le Fonds mondial pour l'environnement, ce projet sera mis en œuvre sur une période de cinq ans par le Fonds international de développement agricole (FIDA).

«Les enfants sont devenus la cible des belligérants», alerte le prix Nobel de la paix Denis Mukwege. Vendredi 7 juin s'est achevé à Angers, dans l'ouest de la France, le Congrès de la chaire internationale Mukwege, du nom du gynécologue congolais Denis Mukwege, prix Nobel de la paix en 2018. Pendant trois jours, des chercheurs, médecins et acteurs de terrain ont partagé leurs recherches sur les violences sexuelles commises contre les enfants dans les zones de conflit. Un constat alarmant ressort : les violations graves à l'encontre des enfants en contexte de guerre, qui incluent les violences sexuelles, augmentent. « Dans la grande majorité des conflits modernes, les enfants sont devenus la cible des belligérants », a déclaré le docteur Denis Mukwege au cours de ce congrès. En effet, selon l'Unicef, le nombre de violations graves contre des enfants dans les zones de conflit n'a cessé d'augmenter chaque année entre 2005 et 2022. Enlèvement, enrôlement dans des groupes armés ou encore violences sexuelles, plus de 300 000 cas de violations ont été officiellement recensés sur cette période. Mais le bilan est largement sous-évalué. La plupart des victimes préférant taire les sévices subis par peur de représailles ou de la stigmatisation. D'après les dernières données disponibles, trois quarts des victimes de ces violations sont des garçons, le plus souvent recrutés dans des groupes armés. Les victimes de violences sexuelles sont, elles, à 98% des filles. Dans un récent rapport, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a dénoncé l'utilisation en toute impunité de ces violences sexuelles comme tactique de guerre, de terrorisme et de torture par des groupes armés à la fois étatiques et non étatiques en citant notamment le cas de la Centrafrique, du Soudan et de la République démocratique du Congo. Dans les zones en conflit, de nombreux enfants issus de viols sont aussi rejetés par leurs communautés et sont victimes d'abus. Pierrot Chambo, professeur en droit international à l'Université officielle de Bukavu, est intervenu sur la question de la protection juridique de ces enfants en République Démocratique du Congo. Il décrit la stigmatisation dont ils font l'objet : « Comme leurs mères, ils sont rejetés,

traités d'enfants serpents, d'enfants rebelles. Certains de ces enfants se retrouvent affiliés à des groupes armés. Ils deviennent ainsi des enfants victimes, mais aussi des enfants bourreaux. » Je suis en train de répondre à des questions qui doivent être prise en compte par le droit, mais qui nécessite une approche interdisciplinaire, c'est-à-dire voir comment des psychologues peuvent accompagner la réinsertion sociale de ces enfants. Au cours du congrès à Angers, la magistrate camerounaise Claude Winnie Pefolé a soulevé la délicate question du jugement des mineurs auteurs de violences sexuelles dans les zones en conflit au Cameroun. Dans les régions du sud-ouest et du nord-ouest anglophones du Cameroun, miné par le conflit entre l'armée et des groupes séparatistes, ou dans l'extrême nord du pays en proie aux violences de Boko Haram, des cas de mineurs auteurs de violences sexuelles ont été enregistrés dans les tribunaux ces dernières années, selon la magistrate Claude Winnie Pefolé. « Le contexte de crise à ceci de particulier qu'il exacerbe la violence. Ça veut dire qu'à cause de la crise, à cause de l'instabilité socio-politique, les mineurs sont beaucoup plus prompts à se verser dans les comportements belligérants, parmi lesquels les offenses sexuelles qui sont dirigées contre les populations civiles.» Elle plaide pour des études poussées du comportement des victimes au Cameroun afin de prévenir les passages à l'acte criminel et ainsi enrayer le cycle des violences. (RFI)

Judith Suminwa dépose le programme de son Gouvernement à l'Assemblée nationale. La Première ministre, accompagnée de quelques ministres a déposé samedi 8 juin à l'Assemblée nationale, le programme d'actions du Gouvernement, fondé sur les six engagements du Président de la République. « Il y a notamment la nécessité de créer plus d'emplois, d'améliorer le pouvoir d'achat de la population congolaise, d'avoir plus d'infrastructures en termes des routes terrestres, voies pluviales, voies aériennes, chemins de fer... » Elle a évoqué aussi la nécessité d'améliorer les questions en rapport avec le renforcement des capacités humaines, citant notamment les secteurs de l'administration publique et la justice. Ce programme sera soumis au débat en plénière le mardi 11 juin, au terme duquel interviendra l'investiture du Gouvernement, rapporte Patrick Muyaya, porte-parole du Gouvernement.

Dimanche 9 juin.

Lubumbashi : la 19e semaine minière placée sous le signe de la diversification de l'économie congolaise, se tiendra du 12 au 14 juin à Lubumbashi. Le président de la Fédération des entreprises du Congo (FEC) section du Haut-Katanga, a affirmé que cet événement permettra aux opérateurs économiques de réfléchir notamment sur la diversification de l'économie congolaise. « Cette tribune qui nous est offerte par les organisateurs de Wuka group est une tribune qui peut être saisie et qui peut effectivement déclencher un déclic ; il faut fortement penser comment permettre à notre économie de se diversifier ; comment permettre avec le Gouvernement d'avoir une réflexion sans pour autant réinventer ce qui existe c'est-à-dire des textes légaux qu'il faut uniquement mettre en pratique ». Il estime que ce rendez-vous est l'occasion qui va constituer aussi une opportunité pour toutes les parties prenantes appelées à prendre conscience et à capitaliser les échanges afin qu'ils puissent bénéficier à la RDC.

Kinshasa : nouveau parti politique, UDDC prône le développement social. Le président de l'Union pour la démocratie et le développement du Congo (UDDC), un nouveau parti politique a prôné, samedi 8 mai, le développement social à la base. Il encourage l'Etat à poser des actions pour répondre aux besoins primaires de la population (manger, se soigner, se vêtir, se déplacer et autres). Il a également demandé aux jeunes de grossir les rangs de son parti afin qu'ensemble ils puissent porter haut sa vision. « Nous voulons la politique des actions et non de discours. L'UDDC ne va pas croiser les bras et nous ne sommes pas là seulement pour condamner mais nous voulons être acteurs de développement. », a-t-il poursuivi. L'UDDC a par ailleurs souhaité que tout Congolais ait accès à l'éducation et aux soins de santé de qualité.

Lubero : retour massif de la population à la suite de l'accalmie observée à Kanyabayonga (Société civile). Ce retour concerne au moins 50% de la population. Ce mouvement est le résultat des opérations militaires menées dans cette zone, où aucun combat n'a été signalé ces dernières 48 heures. Il demande à l'armée de maintenir la pression. Le président de la société civile de Kanyabayonga félicite l'armée pour ses exploits de ces derniers jours, et se réjouit du fait qu'elle se comporte de façon "professionnelle". Il ajoute qu'aujourd'hui, le sentiment des civils envers l'armée à Kanyabayonga a complètement changé : « L'armée est devenue un symbole de soulagement pour nous la population civile ».

Plus de 50 morts dans plusieurs attaques revendiquées par les ADF près de Mangina, au Nord-Kivu. Dans l'est de la RDC, au moins 60 personnes ont été tuées cette semaine dans plusieurs attaques près de l'agglomération de Mangina, dans le territoire de Beni au Nord-Kivu. Les attaques ont été menées et revendiquées par les Forces démocratiques alliées (ADF). Ce bilan est le plus important depuis plusieurs mois dans la région en dépit des opérations « Shujaa » menées dans la région par l'armée congolaise appuyée par les troupes congolaises. Des motocyclistes circulent sur la route Beni-Kasindi, fief des ADF (Forces démocratiques alliées, groupe armé originaire d'Ouganda qui a prêté allégeance à l'Etat islamique en 2019 et opère dans l'est de la RDC), le 9 mai 2024

dans le territoire de Beni, province du Nord-Kivu. « L'intensification des opérations Shujaa ont plus ou moins causé la migration des combattants ADF vers les régions de Mangina », analyse Henry-Pacifique Mayala, coordonnateur du Baromètre sécuritaire du Kivu, Kivu Security Tracker (KST), un projet conjoint du GEC-Ebuteli, Human Rights Watch et la Bridgeway Foundation. On se souvient aussi que même le partenaire ougandais dans le cadre des opérations conjointes Shujaa s'était déjà plain de se voir obligé à quitter cette zone parce que, d'autre part, les Fardc n'étaient pas en mesure de mettre en place une ceinture à contenir cette migration de combattants ADF vers les régions de Mangina beaucoup plus à l'ouest, et potentiellement le territoire de Mambasa, qui semble être une destination privilégiée pour eux. La crainte est que, avec la récolte du cacao, l'accès aux mines puisse constituer pour cette rébellion une source d'approvisionnement, opportunité de restructuration, réorganisation en vue des repréailles beaucoup plus criminelles que ce qui s'observe pour le moment. (RFI)

Lundi 10 juin.

Lubumbashi : au moins 300 jeunes délinquants transférés au centre de formation professionnelle à Kanyama Kasese. Ces jeunes ont été arrêtés par la police à Lubumbashi (Haut-Katanga) en début de semaine, lors d'une opération ciblée. Avant leur départ pour le centre de Kanyama Kasese, les jeunes reconnus comme délinquants et en rupture des liens familiaux se sont fait raser la tête et ont enfilé les salopettes bleues, coiffées des casquettes de même couleur et des bottes jaunes. Bien avant leur départ, les membres de familles de certains d'entre eux ont fondus en larmes, suscitant une vague d'émotions. La police qui mène cette opération regrette de voir des parents se manifester seulement lorsqu'on appréhende leurs enfants délinquants alors qu'elle et la société civile avaient lancé, il y a quelques temps, des messages de sensibilisation, appelant les parents à récupérer leurs enfants qui squattent les rues de la capitale cuprifère. Mais aucun parent n'a répondu à cette sensibilisation, regrette la police. Cependant, elle rassure que le centre de Kanyama Kasese n'est pas un mouiroir, plutôt un centre d'apprentissage des métiers et qu'une fois formés, ces jeunes pourraient être utiles à la société. D'après la police, sur les 300 jeunes transférés à Kanyama Kasese samedi, 17 se sont présentés volontairement et 7 autres étaient amenés par leurs propres parents. Le transfert d'une deuxième vague de jeunes est prévu la semaine prochaine.

Sud-Kivu : rareté des produits agricoles sur le marché de Bukavu à la suite de la dégradation de la RN3. Les produits agricoles en provenance de Bunyakiri dans le territoire Kahele peinent à être évacués vers les centres de consommation de la province du Sud-Kivu. A la base de cette situation, la dégradation de la RN3, sur l'axe compris entre Bunyakiri et Hombo. Des véhicules ont été remplacés par des motos qui transportent une faible quantité de marchandises, ajoute-t-il. L'Office des routes se plaint de la vétusté de ses équipements et du manque de moyens financiers devant servir à la réhabilitation de ce tronçon routier.

Paramétrer les TPE en francs congolais ne résoudra pas la question de la dollarisation de l'économie congolaise (Godé Mpoyi). La décision de la Banque centrale du Congo (BCC) d'exiger que tous les terminaux de paiement électronique (TPE) soient configurés uniquement en franc congolais ne résoudra pas le problème de la dollarisation de l'économie de la République démocratique du Congo (RDC), a déclaré Gode Mpoyi, professeur en économie. Il souligne que cette mesure ne prend pas en compte le contexte spécifique de l'économie de la RDC, caractérisée par son extraversion et son instabilité monétaire. Il explique que ce problème ne peut être résolu sans considérer le contexte macroéconomique international.

Tension entre le service des renseignements militaires et la DGDA au poste frontalier de Kasindi. Cette tension fait suite à l'arrestation, la veille, du responsable de la Direction générale des douanes et accises (DGDA) à Kasindi et de son chargé de logistique par le service local de l'ex-DEMIAP. Ces derniers ont été transférés à Beni où ils sont actuellement en détention. En réaction à cette arrestation, les douaniers menacent d'entamer une grève. À la DGDA, cette arrestation est jugée arbitraire et l'on estime que l'ex-DEMIAP ne peut pas cohabiter dans le même bâtiment que le service douanier. Les agents de la DGDA à Kasindi, appuyés par les commissionnaires en douane, exigent la libération des responsables arrêtés et menacent de déclencher une grève si cela n'est pas fait. Les douaniers dénoncent également ce qu'ils qualifient de « tracasserie militaire » au poste frontalier de Kasindi-Lubiriha. Ils appellent à l'implication des autorités militaires et du gouvernement pour mettre fin à cette situation.

Après l'Assemblée nationale, vers une bataille pour la présidence du Sénat ? En RDC, alors que le bureau provisoire du Sénat entame l'élaboration du nouveau règlement intérieur, la course pour la présidence de cette institution est ouverte. Après avoir obtenu le soutien des chefs traditionnels de sa région et de députés provinciaux, l'ancien Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde espère pouvoir obtenir l'appui du président Félix Tshisekedi pour occuper le poste. Les regroupements réunis au sein de la dynamique AB revendiquent 16 sénateurs. L'ex-Premier ministre devra cependant faire face à l'UDPS, le parti présidentiel, qui dispose de 15 voix sans compter ses mosaïques et ses membres élus en tant qu'indépendant. L'UDPS a récemment demandé à ses membres d'occuper un poste au sein du bureau définitif du Sénat de se manifester. Modeste Bahati, le président sortant du Sénat

n'exclut pas, selon ses proches, de se voir confier un poste au sein du nouveau bureau du Sénat comme son collègue à l'Assemblée nationale Christophe Mboso. Excluant tout recours aux primaires, deux proches conseillers du président Tshisekedi et un membre du présidium de l'union sacrée affirme que le candidat à la présidence du Sénat, sera désigné par le président de la République, mais les autres membres du bureau relèveront d'un consensus entre principales forces en présence. Prévu le 15 juin, selon plusieurs sources au Sénat, le scrutin sera reporté d'au moins 10 jours pour permettre aux sénateurs de rédiger le règlement intérieur et le faire valider par la cour constitutionnelle avant l'organisation du vote. (RFI)

Tanganyika : plus de 179 000 sans-abris à la suite des inondations. Leurs habitations ont été envahies par les eaux du lac Tanganyika, occasionnant de graves inondations dans les villes et territoires de Kalemie, Moba, Muliro, Manono et tant d'autres. Toutes les infrastructures économiques et sociales de base de la province sont sous eaux. C'est le cas des ports de Kalemie et de Moba, du chemin de fer de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) qui relie Kalemie à Nyunzu, Kabalo et Kongolo. Le coordonnateur de SOS Tanganyika, a redouté que cette situation plonge cette province dans la crise économique sans précédente. Ces inondations ont commencé en novembre dernier. Les eaux ont progressivement submergé l'entrée du quartier DAV et le boulevard Lumumba, notamment à l'endroit communément appelé « Lubungo ».

Plus de 900 000 déplacés enregistrés en Ituri, au Nord et Sud-Kivu en 4 mois. Le Coordonnateur humanitaire, Bruno Lemarquis a également exprimé son inquiétude face à la persistance de la violence et à la détérioration alarmante de la situation humanitaire dans l'Est de la RDC : « Si cette violence persiste, elle risque d'aggraver encore davantage la situation humanitaire déjà précaire dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, où plus de 900 000 personnes nouvellement déplacées ont été enregistrées entre janvier et avril 2024, portant le nombre total de déplacés dans ces trois provinces à plus de 5,6 millions, pour un total de 7,3 millions dans le pays ». Au cours de cinq premiers mois de cette année, plus de 470 personnes ont été tuées dans la province de l'Ituri, notamment dans de violents incidents contre les populations civiles dans les territoires de Djugu, Irumu et Mambasa. Aussi, au moins 57 personnes ont été tuées lors d'attaques perpétrées, du 3 au 8 juin courant, par les ADF dans le territoire de Beni (Nord-Kivu). Toujours dans le Nord-Kivu, la crise du M23 a fait de nombreuses victimes, depuis la reprise des affrontements en février 2024. En raison de l'intensité des combats, plusieurs organisations humanitaires ont dû suspendre leurs opérations à Kanyabayonga au Nord-Kivu, affectant ainsi plus de 45 000 personnes déplacées depuis la deuxième quinzaine de mai, a rapporté le coordonnateur humanitaire.

Mardi 11 juin.

Le PEV appelle les journalistes à soutenir la campagne de vaccination contre la poliomyélite. Le Gouvernement, à travers son ministère de la Santé publique, hygiène et prévention, organise la campagne de vaccination de masse contre la poliomyélite dans toutes les 519 zones de santé du pays du 13 au 15 juin 2024. Pour assurer la réussite de cette campagne gratuite, le Programme élargi de vaccination (PEV) a appelé le weekend dernier, les journalistes à soutenir la campagne de vaccination qui concerne les enfants dont l'âge varie entre 0 et 59 mois. Le chargé des opérations de vaccination au sein du comité des opérations d'urgence contre la poliomyélite (COUP) leur a demandé d'utiliser leur influence pour sensibiliser les parents et les communautés réfractaires à la vaccination afin qu'ils puissent faire vacciner tous leurs enfants contre la poliomyélite. « Vacciner c'est aimer, vacciner c'est protéger ».

A l'horizon 2028, le gouvernement Suminwa veut créer un total de 6,4 millions d'emplois, en exploitant les niches d'emplois existantes, en attendant que les réformes économiques produisent leurs effets. Elle a déclaré dans son programme d'action que l'économie congolaise devrait créer en moyenne 1,5 million d'emplois par an de 2024 à 2030 pour absorber les jeunes entrant sur le marché du travail et réduire le sous-emploi. Les données du marché du travail en RDC montrent un déficit significatif. Pour une population active de près de 27,5 millions de personnes, seulement 4% sont employés dans l'économie formelle, 72% travaillent dans l'économie informelle et 24% sont au chômage. Selon le Programme Pays de Promotion du Travail Décent (PPTD) 2021-2024, le marché du travail congolais est déséquilibré entre l'offre de main-d'œuvre et la demande des entreprises et administrations. Pour illustrer, de 2005 à 2012, la population active a augmenté de 4,6%. Le taux d'activité est passé de 71,6% à 67,5%, et en milieu urbain de 53,4% à 56,3%. Le taux d'emploi dans le secteur public a légèrement augmenté, tandis que l'emploi dans les entreprises privées formelles reste faible. Le secteur public et privé restent les principaux pourvoyeurs d'emplois structurés en RDC. Le PIB par habitant a chuté en 2016 et 2017 en raison de contreperformances économiques et d'une croissance démographique élevée. Le PIB par habitant en valeur réelle était de 319,1 USD en 2015 contre 307,1 en 2014. Le Rapport mondial de développement humain 2016 classe la RDC à la 176ème place sur 188 pays, avec un indice de développement humain (IDH) de 0,435. L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) de la RDC reste élevé à 50,8%. Pour atteindre ces objectifs ambitieux, le gouvernement prévoit plusieurs actions, notamment la mise en place de coopératives agricoles modernes dans les

secteurs et chefferies, un programme d'investissement des jeunes dans l'agro-industrie, l'équipement de centres d'incubation pour entreprises agricoles, et la réhabilitation de brigades agricoles de jeunes à travers le pays. (Actualité CD)

Beni : au moins 40 écoles fermées à la suite des attaques des ADF. Au moins 15 écoles secondaires et 25 écoles primaires de Cantine, Mabalako, Visiki Mambombo et Irango ne fonctionnent plus depuis huit jours. Les élèves de ces écoles se sont déplacés avec leurs familles vers des milieux jugés sécurisés après les dernières attaques des ADF dans la région. La société civile du groupement Baswagha-Madiwe s'inquiète de la situation. Dans son communiqué rendu public ce mardi 11 juin à Beni, le chef de la province éducationnelle Nord-Kivu 2 instruit les chefs des sous-divisions de sa juridiction de recevoir les élèves déplacés candidats au Tenasop et à l'examen d'Etat. Ces élèves déplacés devraient passer les examens dans les centres les plus proches.

Une ONG dénonce les trop faibles salaires des employés congolais du secteur minier à Kolwezi. En RDC, alors que s'ouvre ce mercredi 12 juin 2024 à Lubumbashi le forum national sur le secteur minier (DRC Mining Week), l'ONG britannique Rights and Accountability in Développement (Raid) dénonce des conditions de vie désastreuses des employés congolais des entreprises minières : ils touchent des salaires extrêmement bas alors que, pourtant, ils travaillent dans les plus grandes mines de cobalt au monde. Certains perçoivent un peu moins de 300 dollars américains par mois pour 9 à 10 heures de travail par jour. Ce qui maintient ces travailleurs dans la pauvreté. Un ingénieur, qui a requis l'anonymat, est par exemple employé depuis 4 ans chez Commus, une société minière chinoise à Kolwezi, grande cité minière et chef-lieu de la province de Lualaba dans le Sud de la RDC. Cet employé est payé 7,9 dollars par jour, soit 237 dollars le mois, alors qu'en 2023, Commus a produit 2 200 tonnes de cobalt. Un salaire qui ne lui permet pas de vivre convenablement. Il doit donc dépenser en fonction de ses priorités, comme la scolarité de ses deux enfants : « Je suis allé les inscrire dans une bonne école. Par mois, je dépense presque 100 dollars... Alors, quand vous prenez déjà dans mon salaire aussi, le loyer, la nourriture, donc ça n'arrive pas à couvrir tout le mois. » « Si vous avez beaucoup d'enfants, c'est insignifiant » D'autres sociétés minières ont recours aux entreprises de sous-traitance, ce qui leur permet d'avoir une main d'œuvre bon marché. « Charlotte » – son prénom a été modifié – s'occupe d'entretien chez KCC, une filiale de Glencore, deuxième producteur mondial du cobalt. « On nous paye en franc congolais l'équivalent de 230 dollars, affirme-t-elle. *Si vous avez beaucoup d'enfants, c'est insignifiant* ».

Pour Anaïs Tobalagba, chercheuse juridique au sein de l'ONG de défense des droits humains Raid, ce traitement constitue une violation des droits des travailleurs : « Nous avons calculé de nouveau le salaire de subsistance de Kolwezi en 2024, et ce montant s'élève maintenant à 501 dollars par mois. De nombreux travailleurs, surtout ceux en sous-traitance, gagnent encore beaucoup moins que ça. » Pour l'heure, certaines entreprises contactées comme Commus n'ont pas réagi. (RFI)

30 000 USD par Député pour le vote de confiance du Gouvernement Suminwa, dénonce le CREFDL. Quelques heures avant le débat crucial sur le programme du gouvernement Suminwa à l'Assemblée nationale de la RDC, le Centre des recherches en finances publiques et développement local (CREFDL) a révélé que 14 millions USD auraient été décaissés par l'État pour « motiver » les députés nationaux avant le vote de confiance prévu ce jour. Le CREFDL, s'appuyant sur des entretiens avec 20 % des députés et assistants parlementaires, estime que chaque député aurait ainsi reçu une somme de 30 000 USD. Selon le communiqué de cette organisation, cette pratique s'apparente à de la corruption. « Ces paiements en espèces effectués par le caissier de l'Assemblée nationale sont des indices de blanchiment des capitaux. La justice devrait enquêter », a déclaré le coordonnateur national du CREFDL. Il a également questionné la justification de tels paiements, considérant que les députés bénéficient déjà d'un salaire confortable. Le montant de 14 millions USD, qui n'apparaît pas dans la Loi des finances 2024, aurait pu être utilisé pour financer la construction de 10 laboratoires médicaux modernes, conformément à l'axe « Pilier IV – Garantir l'accès aux services de base » du programme du nouveau gouvernement. Face à ces révélations, le CREFDL exprime ses craintes que cette nouvelle législature ne soit marquée par des pratiques de corruption encore plus graves que celles de la précédente. L'organisation appelle à une vigilance accrue et à des enquêtes pour prévenir de telles dérives. Ces révélations jettent une ombre sur le processus législatif en cours. Le débat et le vote de confiance prévus à l'Assemblée nationale seront suivis de près, alors que le pays cherche à avancer sur le chemin de la réforme et du développement.

Mercredi 12 juin.

Le Gouvernement Suminwa investi. Les députés nationaux de la RDC ont approuvé mercredi 12 juin à Kinshasa, avec une écrasante majorité, le programme 2024-2028 du Gouvernement Suminwa. Sur un total de 405 députés qui ont participé au vote, 397 ont voté pour ce programme d'actions et 8 se sont abstenus. Au cours des débats en plénière qui ont suivi la présentation de ce programme, les députés ont formulé des recommandations à la cheffe du Gouvernement en vue de son enrichissement. Trente minutes ont suffi à Judith Suminwa pour regrouper les

préoccupations des élus du peuple manifestées à travers les différentes questions. A la suite des réponses qu'elle a apportées, son Gouvernement a été investi. **Le programme** d'actions du Gouvernement 2024-2028 servira de base pour la programmation des activités des ministères, des structures et des agences, ainsi que pour l'élaboration et la mise en œuvre du budget de l'État au cours de la période indiquée. « Compte tenu de l'ampleur de ces contraintes structurelles, le programme d'actions du Gouvernement 2024-2028 traduit la ferme volonté du Gouvernement congolais d'atteindre un double objectif, à savoir : consolider les acquis du premier mandat en vue de parachever l'avènement d'un Congo plus uni, mieux sécurisé, avant-gardiste à la souveraineté affirmée et plus prospère et, poser définitivement les jalons d'un Congo émergent dans lequel l'autorité de l'État est consolidée, la solidarité renforcée et les villes connectées pour le meilleur », a résumé la Première ministre de la RDC. Pour atteindre ces objectifs, le programme d'actions du Gouvernement a défini ses grandes orientations, objectifs, axes d'intervention et actions prioritaires en vue de guider ses décisions stratégiques et opérationnelles. Ce cadre d'orientation stratégique est structuré en six piliers : Construire une économie diversifiée et compétitive pour créer plus d'emplois et protéger le pouvoir d'achat des ménages ; Protéger le territoire national et sécuriser les personnes et leurs biens ; Aménager le territoire national en vue d'une connectivité maximale ; Garantir l'accès aux services sociaux de base ; Renforcer les capacités du Congolais pour participer à la construction du pays ; Gérer durablement et de manière responsable l'écosystème de la RDC face aux changements climatiques. Selon la cheffe de l'exécutif, ces six piliers permettront, par leurs synergies et leurs effets complémentaires et cumulatifs, d'accélérer le développement économique et social de la RD Congo. Ces piliers se déclinent en 52 axes stratégiques qui correspondent aux différents domaines d'intervention.

Désengagement de la Monusco : l'équipe de transition invitée à mettre en place la feuille de route du transfert des tâches. Au cours d'une rencontre mardi 11 juin à Goma, entre une délégation gouvernementale et les représentants de la Monusco, le Gouvernement congolais a autorisé la reprise des activités relatives au désengagement de la mission onusienne dans ces deux provinces, suspendues en 2023. Avec cette autorisation du gouvernement congolais, l'équipe intégrée, composée du Gouvernement et de la Monusco, doit s'atteler à définir les modalités de la reprise de ces activités et de la gestion de la transition, en définissant une feuille de route relative à ce transfert des tâches. Parmi ces tâches, l'on peut citer : la sécurisation des populations civiles et le renforcement de l'autorité de l'Etat dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu.

Maniema : au moins 5000 sinistrés des inondations reçoivent une assistance de Caritas développement. Chaque sinistré a reçu un chèque de 142,90 USD, cet argent permettra aux bénéficiaires de se procurer quelques biens de première nécessité, car ils ont tout perdu. « Nous venons en aide à ce genre de catégorie parce que nous avons alerté la communauté internationale et quelques partenaires, nous les assistons en monnaie cache électrique », a ajouté le responsable du bureau des urgences, solidarité et partage à la Caritas Kindu. Depuis que des inondations, causées par la crue du fleuve Congo, ont ravagé leurs habitations, ces 5 276 familles se retrouvent sans abris.

Nord-Kivu : grève des transporteurs pour dénoncer la hausse des taxes à Masisi. Dans une lettre adressée au gouverneur du Nord-Kivu, les transporteurs dénoncent notamment le péage sur l'axe Sake - Mweso - Pinga et Mweso - Kanyabayonga. Cette taxe routière a vu son prix passer de 50 à 120 dollars pour un engin de 20 tonnes. L'actuel gouverneur de province a « multiplié la taxe par trois, alors qu'il n'y a aucun cantonnier, aucun entretien qui se fait sur cette route ! », déplore le président de ce collectif. La situation est catastrophique, poursuit-il, dans la zone contrôlée par les rebelles du M23 : « Le petit camion qui transporte 6 tonnes paie là-bas 320 dollars ; un camion de 15 tonnes, 450 dollars ; un camion de 20 tonnes, 650 dollars ». En suspendant leurs activités, les transporteurs espèrent attirer l'attention du gouverneur sur leurs revendications et obtenir un dialogue constructif.

Au moins 50 000 familles des déplacés sans assistance humanitaire à Lubero. Ces déplacés ont fui la commune rurale de Kanyabayonga à la suite de l'avancée de la rébellion du M23. Ils font partie des soixante-dix mille déplacés qui ont fui depuis six mois les combats entre les Fardc et les rebelles du M23 dans le territoire voisin de Rutshuru, indique-t-il. Si certains de ces déplacés sont hébergés dans des familles d'accueil, la plupart d'entre eux vivent dans des églises et écoles, et même devant des maisons de commerce, poursuit la même source.

RDC-Primature: Sama Lukonde passe officiellement le flambeau à Judith Suminwa. Il y a eu un tête-à-tête entre les deux personnalités loin des caméras et de leurs collaborateurs respectifs. Il était question pour Jean-Michel Sama Lukonde de brief son successeur sur les différents dossiers de la République qu'il a gérés pendant près de 3 ans comme Premier ministre ainsi que d'autres dossiers urgents laissés sur la table depuis le début de la gestion des affaires courantes. C'est à l'issue de cette étape que les proches collaborateurs des deux Premiers ministres ont assisté à la remise et reprise déroulée dans la grande salle de réunion de la Primature. Par la suite, Jean-Michel Sama Lukonde a convié Judith Suminwa toujours dans l'enceinte de la Primature à planter un arbre qui symbolise la vie. Ensuite, c'était le dévoilement du buste de l'actuelle PM au jardin des Premiers rejoignant ainsi ses

prédécesseurs tels qu'Augustin Matata Ponyo, Samy Badibanga Ntita, Étienne Tshisekedi Wa Mulumba et autres. Cette cérémonie de remise et reprise est la conséquence de l'approbation du programme d'actions du gouvernement par l'Assemblée nationale. Avec une majorité écrasante, les députés nationaux ont approuvé le programme d'actions 2024-2028 du gouvernement Suminwa. Sur un total de 405 députés qui ont pris part à la plénière, 397 députés nationaux ont voté pour ce programme d'actions et 8 députés nationaux ont jugé bon de s'abstenir. C'est dans ce cadre que pour atteindre les différents objectifs fixés dans ce programme d'actions, la première ministre Judith Suminwa Tuluka a à son tour défini les grandes orientations, axes d'intervention et actions prioritaires. Ce cadre d'orientation stratégique est subdivisé en six piliers et ces piliers sont déclinés en 52 axes stratégiques qui correspondent aux différents domaines d'intervention. Le coût du programme d'actions du gouvernement de la RDC pour les cinq prochaines années (2024-2028) est estimé à hauteur de 277.066 milliards FC, soit l'équivalent de 92,9 milliards USD soit un coût annuel moyen de 55.413,2 milliards FC, correspondant à environ 18,471 milliards USD.

Jeudi 13 juin.

Vaccination contre la polio : plus de 2,5 millions d'enfants attendus en 3 jours dans l'espace Equateur.

Environ 906 617 enfants sont concernés pour cette campagne de vaccination contre la polio dans les 31 zones de santé du Kongo-Central et cible les enfants de moins de 5 ans. Au moins, 809 325 enfants de 6 à 59 mois recevront la supplémentation en vitamine A, et 712 665 autres de 12 à 59 enfants vont recevoir l'albendazole. Cette campagne de vaccination offre aussi aux parents l'occasion de se rattraper concernant leurs enfants de moins de deux ans qui n'ont reçu aucun vaccin de routine et de compléter le calendrier vaccinal pour d'autres enfants de cette même tranche d'âge.

Les vaccinateurs passeront de porte-à-porte, indiquent les organisateurs. Dans la province du Tanganyika, cette campagne concerne aussi les enfants âgés de 0 à 15 ans.

Le discours de la Première ministre fait vivement réagir l'opposition. L'actualité congolaise reste dominée par l'investiture du nouveau gouvernement. Du côté du PPRD, le parti de l'ancien président Joseph Kabila, les attentes vis-à-vis de ce gouvernement sont modestes. C'est en tout cas l'avis d'Arlette Odia, à la lecture du programme du nouveau gouvernement. « Cela n'a été en fait qu'une présentation des chiffres et des lettres, un développement de chapelet d'intention. On a constaté que la Première ministre n'a pas identifié les vrais problèmes de notre société. Ces problèmes, c'est l'arbitraire qui bat son plein dans tous les secteurs de la vie nationale. Nous vivons comme dans un pays où il n'y a pas de loi, et cela, dans tous les domaines de la vie », a déclaré Arlette Odia. Toujours dans les rangs de l'opposition, Hervé Diakiese, porte-parole d'Ensemble pour la république de Moïse Katumbi, a exprimé sa déception, en déclarant qu'il n'a pas trouvé dans ce programme de mécanismes solides de lutte contre la corruption. « Sur les questions liées à la lutte contre la corruption, on ne sent pas une volonté concrète non seulement de lutter contre ces phénomènes qui hypothèquent l'avenir de notre pays, mais aussi de sanctionner déjà les auteurs avérés des graves détournements des deniers publics. Y compris dans les projets de développement et notamment dans les projets, par exemple, des 145 territoires ou d'autres infrastructures », a-t-il déclaré. **L'heure est au travail, selon la Première ministre.** Pour sa part, la Première ministre Judith Tuluka Suminwa a affirmé que l'heure est désormais au travail. Elle a d'ailleurs procédé à la remise et reprise avec son prédécesseur, ce mercredi 12 juin. À cette occasion, elle a rappelé ses principales missions : créer davantage d'emplois, assurer la stabilité du cadre macroéconomique et renforcer la sécurité. C'est difficile à croire parce que finalement on sait que les gouvernements se succèdent. Le Président est là depuis cinq ans, le Premier ministre est successif. On dit quasi la même chose, que des moyens seront mobilisés. Le Président a même créé une agence de lutte contre la corruption. Sauf qu'après les cinq premières années, les deux coordonnateurs ont été suspendus pour corruption et des cas chaque jour passent dans la presse. On a des dénonciations, des cas de corruption, «Congo n'est pas à vendre» a saisi plusieurs fois la justice, a alerté le président de la République. Là, aujourd'hui même, on vient de publier un communiqué sur la renégociation du contrat chinois (...) on demande à renégocier parce qu'il y a des choses inacceptables là-dedans. Nous, on ne croit plus au discours. On veut les actes. Et effectivement, nous avons demandé il y a un mois à rencontrer la Première ministre pour lui présenter les dossiers urgents de corruption et les mesures urgentes à prendre. C'est sur cela que nous l'attendons et pas sur les discours. Jean Claude Mputu, le porte-parole de la coalition «Le Congo n'est pas à vendre», a des doutes. Il demande des actes concrets à la Première ministre. (RFI)

Une attaque des présumés ADF fait 25 morts à Lubero, le 12 juin après-midi à Maikengo, un village du secteur de Bapere. Il y a des maisons incendiées, des civils blessés. Nos forces armées sont déjà sur place depuis hier soir pour sécuriser le village et ses environs ainsi que la population et ses biens ». Bien avant ce drame du territoire de Lubero, ces ADF ont endeuillé des dizaines de familles dans la région de Beni. Au moins 79 civils ont été tués en deux semaines, selon la société civile. Alors que, dans un communiqué publié quelques jours plus tard, le Gouvernement donnait un bilan de 41 victimes et annonçait des opérations de traque contre ces rebelles. Face à

cette situation, qui affecte de nombreuses familles, la société civile de Beni recommanda le renforcement des effectifs des Forces armées de la RDC pour qu'elles empêchent ces massacres à répétition.

L'IGF suspend la production de la carte d'identité par AFRITECH/IDEMIA. L'Inspection générale des finances (IGF) interrompt la poursuite de prestation de la société Afritech/Idemia, partenaire de l'Office national de l'identification de la population (ONIP) chargée de la production de la carte d'identité nationale. Dans une note d'observation adressée au ministère de l'Intérieur l'IGF décèle un certain nombre d'irrégularités dans le contrat ONIP – Afritech/Idemia. Le montant global pour financer le projet de production de la carte d'identité congolaise s'élève à 697 millions de dollars : 104 millions provenant de l'Etat congolais et 593 millions, comme apport du groupe Afritech/Idemia. L'Etat congolais a déjà décaissé 20 millions de dollars. Cette somme est cependant bloquée par l'IGF, pour cause d'irrégularités décelées. D'après l'IGF, ce groupe ne dispose pas de ces 593 millions. Ainsi, il est convenu dans le contrat que l'Etat congolais doit fournir une garantie pour permettre à la société Afritech/Idemia de lever des fonds auprès des banques commerciales. Cette garantie, portant sur la séquestration des avoirs de la Banque centrale du Congo (BCC) par la banque prêteuse, constitue pratique illégale, selon l'Inspection générale des finances. Le projet a prévu 444 millions USD pour la construction des infrastructures immobilières pour le projet. Il s'agit d'une surfacturation, réfute l'IGF. Une autre irrégularité porte le partage des revenus de ce contrat de production des cartes d'identité nationale, estimés à 2 milliards en 20 ans. Selon les termes du contrat, Afritech/Idemia doit toucher 60% de cette manne contre 20% seulement pour la partie congolaise. Les 20% restants sont destinés au remboursement de la dette ayant couvert la garantie. Opération que l'IGF qualifie de nulle et dont la durée ne se justifie point. Dans cette note d'observation, l'Inspection générale des finances signale qu'après échange avec la firme française Idemia, celle-ci ne reconnaît point un quelconque contrat de production de carte avec la RDC. Cependant, Afritech n'est que son client qui compte s'approvisionner auprès d'elle en équipements. A ce sujet, l'IGF dénonce une usurpation de dénomination. Autrement dit, le groupe Afritech/Idemia n'existe pas. Fort de toutes ces irrégularités, l'Inspection générale des finances recommande au ministère de l'Intérieur d'exiger des réponses de la part d'Afritech/Idemia, partenaire de l'ONIP, avant toute reprise de prestation pour produire la carte d'identité nationale.

Mambasa : les ADF tuent 6 personnes et prennent des dizaines d'autres en otage. Le 11 juin, un groupe d'agriculteurs en quête des vivres dans leurs champs dans la localité de Masongo est surpris par une cohorte des rebelles des ADF venus de la chefferie de Babila Babombi dans le territoire de Mambasa. Ces derniers ont ouvert le feu sur ces paysans. Une panique généralisée s'est vite répandue dans les entités voisines qui se sont vidées de leurs habitants. La société civile locale avance un bilan provisoire de six civils tués et plusieurs biens emportés. Une maison ainsi que quelques boutiques ont été pillées et incendiées par ces rebelles.

Vendredi 14 juin.

361 000 enfants travaillent dans des sites miniers artisanaux dans le Lualaba et le Haut-Katanga (UNICEF). L'Unicef, cette agence onusienne de protection de l'enfant s'est exprimée en marge du deuxième jour de la 19ème édition de la DRC mining week qui se tient à Lubumbashi dans le Haut-Katanga. Son représentant en RDC, a expliqué que ces enfants, soumis à des travaux dangereux, contribuent ainsi à la production de la chaîne d'approvisionnement de minerais notamment le cobalt. Il a lancé un appel à toutes les parties prenantes du secteur des mines pour endiguer la présence et le travail des enfants dans les mines, notamment de cobalt. Pour lui, ce travail doit se faire à la fois au niveau secteur minier formel et informel. « Il y a aussi beaucoup de vente de cobalt entre le secteur formel et informel. C'est très important pour nous aussi de travailler avec le secteur privé sur comment s'assurer que la chaîne d'approvisionnement sont libres. On veut tous accroître la richesse mais on ne veut pas que les enfants soient en train de mourir dans les mines ». Par ailleurs, l'UNICEF indique qu'en l'espace de deux ans, il a sorti 70.000 enfants des sites miniers et des situations de vulnérabilité dans les provinces de Lualaba et Haut-Katanga.

Nord-Kivu : le don de sang a sauvé plus de 42 000 vies en 2023, sur plus de soixante-dix-huit mille qui nécessitaient une transfusion sanguine. Cette année, le 14 juin, la journée mondiale du donneur de sang est célébrée sous le thème: « 20 ans de célébration du don de sang : merci à tous les donneurs de sang ! » **Le don bénévole du sang est passé de 11 à 36% soit une hausse de 25%,** en l'espace de 24 ans, en RDC. Selon le Directeur du Programme national de transfusion sanguine (PNTS), sur le 100% de dons de sang qu'ils collectent, 36% viennent de donneurs bénévoles, 60% des donneurs familiaux et 4% autres des donneurs payants. « La couverture de besoins n'est pas encore à 100%. Aujourd'hui nous sommes à 84% de dons collectés et traités avec de disparité ça et là par rapport à chacune de province. Je continue à encourager la population à faire le don bénévole du sang car le besoin est encore énorme ».

Le bilan de l'attaque des ADF à Maikengo passe de 25 à 42 morts, selon l'administrateur du territoire de Lubero et la société civile locale, 17 autres corps ont été découverts jeudi après une fouille dans la zone.

Transfert de la prévoyance sociale au ministère de la Santé : plaidoyer pour l'adaptation des textes juridiques.

Mais le changement départemental ministériel ne doit pas se faire sans adaptation des textes juridiques et réformes nécessaires dans le secteur du travail, argumente l'inspecteur Gloire Watshipa : « Le code du travail congolais prévoit la santé et la sécurité des travailleurs. C'est ça la prévoyance sociale. Et donc, si jamais le ministère de la Santé devenait compétent pour la gestion de la prévoyance sociale, il y aura une inadaptation juridique et le chevauchement des compétences sectorielles. Le secrétariat général de la Prévoyance sociale devra être rattaché au ministère de la Santé. Il y aura un dualisme dans les décisions entre les deux ministres ». Par ailleurs, dans une lettre ouverte aux députés nationaux et à la Première ministre, les inspecteurs du travail rappellent leurs revendications salariales d'octobre 2023, affirmant qu'ils ont été oubliés dans le programme du gouvernement. Ils plaident ainsi pour l'intégration de leur situation dans le budget rectificatif.

La RDC reçoit 693 500 doses du vaccin antipaludique, appelé R 21 Matrix-M. Ces doses sont destinées à vacciner les enfants de 6 à 23 mois contre le paludisme, une maladie qui affecte des millions de personnes en RDC et à travers le continent africain. Les enfants de moins de 5 ans représentent pratiquement 50% des cas de paludisme et près de 70% des décès dus à cette endémie en RDC, selon les données les plus récentes issues du système de surveillance épidémiologique du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance Sociale et du rapport annuel du Programme national de lutte contre le paludisme (PLNP). L'introduction de R21/Matrix-M devrait renforcer considérablement les efforts de la RDC pour protéger ce groupe d'âge vulnérable. « Ce vaccin est un véritable bouclier pour nos enfants. En vaccinant les enfants de moins de 5 ans, nous ne sauvons pas seulement des vies individuelles, mais nous préservons notre avenir. Chaque enfant protégé est un pas vers l'éradication du fléau du paludisme. Ce vaccin est un bouclier qui protégera nos enfants contre la menace permanente de cette maladie », a affirmé le Représentant de l'OMS en RDC, Dr Boureima Hama Sambo. Le vaccin R21/Matrix-M est conçu pour cibler le stade sporozoïte du plasmodium, qui est transmis aux humains par les piqûres de moustiques. C'est durant cette phase initiale que le vaccin s'avère le plus efficace, car il combat les quelques sporozoïtes, allant de 10 à 100, qui pénètrent dans la circulation sanguine avant que le parasite ne puisse se multiplier, explique l'OMS.

La cité de Bunagana totalise 2 ans sous occupation du M23. Une si longue durée d'occupation profite à la rébellion, qui installe progressivement son administration et gouvernement parallèles dans une vaste zone de la province. Un activiste des droits humains du territoire de Rutshuru, appelle le Gouvernement et ses partenaires à plus d'efforts pour une solution qui profiterait à des milliers d'habitants de la zone, aujourd'hui déplacés. Il a aussi déploré « l'inefficacité de nos parlementaires à pouvoir influencer des pistes de solution à la crise qu'on est en train de traverser. Les deux ans d'occupation du M23 nous rappellent les crimes contre l'humanité commis par les rebelles et dont est victime le peuple innocent, la souffrance de peuple déplacé qui a accepté de ne pas conjuguer avec les rebelles pour laisser l'espace au gouvernement congolais à pouvoir traquer le M23 ». La prise de Bunagana est intervenue dans la nuit du 12 au 13 juin 2022, à l'issue d'intenses combats. Pour l'instant, les tentatives de l'armée congolaise visant à reprendre la cité tardent à apporter leurs fruits.

30 ans d'évangélisation dans la guerre. L'Église congolaise a apporté l'espérance à une population durement éprouvée. *Le génocide rwandais de 1994 est connu dans le monde entier. Le fait qu'il ait eu pour conséquence de secouer la région orientale voisine de la RDC par des guerres et des crises successives, l'est moins. Au cours de ces trois dernières décennies, l'Église congolaise, avec l'aide de l'AED, a apporté l'espérance à une population durement éprouvée.* « Depuis 30 ans, nous sommes dans un cycle de violence et dans un éternel recommencement. On sait quand la guerre commence, mais on ne sait pas quand elle va se terminer », déclare l'abbé Floribert Bashimbe, vicaire général de l'archidiocèse de Bukavu en RDC lors de sa visite au siège international de l'AED « Cela fait 30 ans que nous évangélisons dans la guerre, que nous essayons de donner ce message d'espérance aux gens : 'Dieu a créé l'homme pour la vie, non pour la mort !' Il ne faut pas baisser les bras. » **Chaque famille est frappée.** Le vicaire général explique qu'au cours des trois dernières décennies, chaque famille en RDC a perdu au moins un être cher à cause de la guerre et que l'archidiocèse de Bukavu, dans la province du Sud-Kivu, à l'est du pays, a été particulièrement touché par la violence. En neuf ans – entre 1996 et 2005 –, trois évêques sont morts à cause de la guerre et de ses conséquences. « Malgré tout cela, le nombre de fidèles a augmenté dans l'archidiocèse. Et nos écoles, et nos hôpitaux comptent parmi les plus réputés du pays. » 16 nouvelles paroisses ont été créées au cours des 30 dernières années. Dans l'archidiocèse, où vivent 45 % de catholiques, il y a 25 congrégations religieuses féminines et 13 masculines ainsi que 106 séminaristes. Après le génocide au Rwanda en 1994, une grande partie de la population rwandaise s'est réfugiée dans le pays voisin, ce qui a plongé la RDC dans une crise majeure : « La situation a explosé et a engendré de nombreux problèmes, car parmi les réfugiés, il n'y avait pas

seulement des pauvres et des persécutés, mais aussi des criminels et des groupes militaires », raconte l'abbé. **Trois guerres en 30 ans.** Par la suite, le pays a connu trois guerres. Et depuis 2021, la milice M23 répand à nouveau la terreur dans l'est du pays : la ville de Goma qui est encerclée depuis fin février abrite deux millions de déplacés internes. Plusieurs médias rapportent que deux des camps de réfugiés ont été bombardés par les rebelles début mai. « Pour soutenir les prêtres, les religieux et les fidèles en ces temps difficiles, l'archevêque, Mgr François-Xavier Maroy, moi-même et d'autres membres de la curie diocésaine, nous rendons disponibles pour écouter leurs inquiétudes et voir comment faire face aux différents défis », explique le vicaire général. Vu la situation sécuritaire, cette pastorale du terrain est d'une grande valeur. **Les prêtres doivent rester.** L'abbé Bashimbe précise à l'AED qu'aucune des 42 paroisses de l'archidiocèse n'a été fermée : « En dépit de la violence et du danger de mort, tous les prêtres ont décidé de rester dans leurs paroisses. Car l'expérience nous a montré que les lieux sont pillés et détruits, si on les abandonne. Et si un prêtre quitte sa paroisse – surtout dans les paroisses rurales où un prêtre a plus d'impact sur la population que les dirigeants –, une grande partie de la population s'enfuit aussi. » L'abbé Bashimbe ajoute que l'aide de AED est très précieuse. Il a été particulièrement ému par la visite d'une délégation en 1996, à un moment très difficile de la guerre : « La moitié de nos paroisses avaient été détruites et pillées. Et tous avaient peur – personne n'osait venir dans cette région. Mais l'AED est venu nous voir et nous a aidés à nous remettre sur pied. » Pour exprimer leur gratitude pour la générosité des bienfaiteurs, toutes les paroisses de l'archidiocèse célèbrent une Messe à leurs intentions chaque premier vendredi du mois, les vendredis du Sacré-Cœur, relate le vicaire général, qui affirme : « Depuis de nombreuses années, vous nous apportez un soutien considérable. Nous ne pouvons que vous remercier de tout notre cœur pour cette présence constante à nos côtés. » (ZENIT – Français)

Samedi 15 juin.

Ituri : retour de 1500 familles des déplacés des sites de Kasenyi et Tchomia dans leurs villages d'origine. Leur retour est motivé par la présence des Fardc déployées récemment dans la zone et les conditions de vie difficile dans leurs lieux de refuge. Ces personnes étaient installées depuis au moins trois ans aux sites de Nyamusasi (Tchomia) et de Kasenyi et dans des familles d'accueil. Ces retournés ont repris les activités agricoles et de pêche qui leur permettent d'améliorer leurs conditions de vie, après plusieurs années de calvaire. D'autres déplacés des sites de Nyamusasi à Tchomia et de Kasenyi s'installent provisoirement pendant deux à trois semaines dans ces villages. Ils rejoignent ensuite leurs enfants dans des sites. Les comités des déplacés justifient ce retour massif par les conditions de vie précaires dans les sites, où l'aide alimentaire est suspendue depuis deux ans.

Le député Muhindo dénonce la complicité de certains généraux Fardc avec le M23. Il estime que la progression du M23 dans le territoire de Lubero notamment est encouragée par la multitude de généraux sur terrain, dont la majorité, sont des traîtres et complices de l'ennemi. Cet élu propose ce qui suit, pour stopper l'avancée des rebelles : « Placez immédiatement les nouvelles unités militaires récemment formées sous un nouveau commandement. Assurez-vous que les militaires au front mangent très bien et disposent de munitions. Sanctionnez sévèrement tous les traîtres. Mettez fin à l'état de siège... » **Dysfonctionnement de la justice.** Pour sa part, Hubert Furukuta invite l'Assemblée nationale à renforcer le contrôle parlementaire afin de sanctionner les membres du gouvernement auteurs du clientélisme et du népotisme qui fragilise la cohésion nationale et affaiblit le pouvoir public. Réagissant à ces différentes motions d'information, le président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe, a promis de saisir la Première ministre pour apporter des solutions à tous ces problèmes.

Alerte sur le travail des enfants dans les mines de Lualaba et du Haut-Katanga. En RDC, le « DRC Mining Week », rassemblement annuel de l'industrie minière, s'est tenu pendant trois jours à Lubumbashi, dans l'est du pays. L'Unicef tire la sonnette d'alarme concernant le travail des enfants dans les mines. A l'occasion de ce rassemblement annuel de l'industrie minière, l'Unicef, l'agence des Nations Unies pour la protection de l'enfance, rappelle que plus de 350 000 enfants réalisent un travail dangereux, la plupart dans des mines, rien que dans les provinces du Lualaba et du Haut Katanga, dans le sud du pays. Le représentant de l'Unicef en RDC, décrit les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles ils vivent. « Les enfants reçoivent de petites sommes soit pour descendre dans les mines pour ramasser ou faire le triage des minéraux, comme le cobalt, soit pour les transporter dans un sac à dos et aller les vendre, quelque part, là où il y a des kiosques où se trouvent des acheteurs. « Il y a des enfants de 6 ans qui travaillent dans les mines. La majorité sont des adolescents et ont entre 10 et 18 ans. Il n'y a pas d'autres activités économiques dans la zone. Les adultes, y compris les mères, travaillent aussi dans les mines, ce qui veut dire que les enfants ne sont pas surveillés. Il n'y a pas d'écoles, pas de structures de santé et pas d'eau potable. On voit juste des tentes de fortune - des bâches - en plein milieu de la brousse et il n'y a absolument rien comme installations publiques. » (RFI)

Dossier de "surfacturation" des lampadaires et forages : l'Assemblée nationale autorise l'ouverture d'une instruction judiciaire contre Nicolas Kazadi, ancien ministre des finances, et François Rubota, ancien ministre du développement rural, tous deux cités dans le dossier de "surfacturation" des forages et lampadaires. Cette option a

été levée par la chambre basse du parlement après avoir approuvé les conclusions de la commission spéciale et temporaire mise en place pour statuer sur la demande du Procureur général près la Cour de Cassation.

Lubumbashi : des miniers encouragent les initiatives locales de production de l'énergie électrique. Ils ont fait cette recommandation à la clôture de la DRC Mining Week à Lubumbashi (Haut-Katanga). Au cours de ce forum économique de trois jours, la question du déficit en énergie électrique pour les miniers a pris une place de choix. Pour Tenke Fungurume Mining (TFM) : « Il faut qu'on prenne conscience que chaque jour que nous perdons à produire un mégawatt de plus ce sont des millions de dollars américains que nous perdons. Nous les perdons pour les communautés, pour le pays et pour sociétés minières. Il faut donc à un moment donné que nous puissions avoir une synergie, une dynamique qu'on mutualise les efforts et qu'on trouve des solutions pour avoir de l'électricité ». Il a également rapporté que si des miniers devront dépendre de l'importation de l'énergie, ils dépendront des caprices d'autres pays. « Il faut donc qu'on encourage les Congolais qu'on encourage les initiatives privées au Congo de produire de l'énergie ». Des miniers opérant dans le Grand-Katanga s'étonnent d'aller chercher de l'énergie au Mozambique, en Namibie alors que la RDC regorge le barrage d'Inga ayant la capacité d'électrifier toute l'Afrique.

Deuxième jour du procès du commando accusé des attaques du 19 mai. En RDC, après une interruption d'une semaine, la reprise du procès concernant les individus présumés responsables des attaques du 19 mai s'est effectuée ce vendredi 14 juin au sein de l'établissement pénitentiaire militaire de Ndolo. Actuellement, cinquante-et-une personnes sont poursuivies. Elles sont accusées de participation présumée à l'assaut dirigé contre la demeure de Vital Kamerhe, actuellement président de l'Assemblée nationale. Après l'attaque, les assaillants s'étaient retranchés au Palais de la Nation, lieu incluant des bureaux du président Félix Tshisekedi. Lors de l'audience de ce vendredi, les avocats de la défense ont présenté leurs arguments devant le tribunal. L'identification des prévenus s'est poursuivie ce vendredi en RDC. Ces derniers sont accusés de plusieurs crimes graves, notamment terrorisme, détention illégale d'armes de guerre, tentative d'assassinat, association de malfaiteurs, meurtres et financement du terrorisme. Parmi eux, Maguy Mata, la gérante de l'auberge où a dormi Christian Malanga. Ce dernier a été identifié comme le chef de l'assaut contre la résidence de Vital Kamerhe et le Palais de la Nation. Christian Malanga, qui a été tué lors de l'opération, se serait inscrit dans cette auberge sous la fausse identité de David Kumasamba. Il avait fourni une fausse pièce d'identité, payant son hébergement comme n'importe quel client. Les avocats de Maguy Mata ont demandé sa libération provisoire et exigé que les militaires qui occupent actuellement l'auberge la libèrent. **L'audience reprendra mardi.** Lors de l'audience, les avocats de Zalman Polun Benjamin, l'un des trois Américains poursuivis, ont sollicité l'annulation de tous les procès-verbaux recueillis lors des précédentes auditions de leur client. Ils ont plaidé pour l'invalidation de l'ensemble de la procédure engagée contre lui. Leur requête s'appuie sur le fait que l'interprète, lors des auditions précédentes, ne maîtrisait pas suffisamment l'anglais, la langue parlée par leur client. Cela soulève, selon eux, des doutes sur l'exactitude des transcriptions des déclarations de ce jeune américain. Ce dernier est présenté comme celui qui pilotait le drone lors de l'attaque de la résidence de Vital Kamerhe. Par ailleurs, concernant Jean-Jacques Wondo, l'expert militaire belge d'origine congolaise qui était chargé de la réforme de l'Agence nationale des renseignements (ANR), ses avocats ont demandé sa mise en liberté provisoire pour des raisons de santé. Ils affirment que Wondo est privé de ses médicaments, de l'accès à son médecin et qu'il ne peut pas suivre le régime alimentaire nécessaire à son état de santé. De plus, ils contestent la compétence du tribunal pour juger leur client, arguant du fait que celui-ci est un civil. L'audience a été suspendue et reprendra mardi, avec la réplique du ministère public. (RFI)

